



# NATURE À VENDRE

**Comment les entreprises bénéficient  
de la financiarisation de la nature**

**Auteurs** Ronnie Hall et Nele Mariën

**Conception** Somerset Bean



**La fédération internationale des Amis de la Terre** est le plus grand réseau environnemental du monde, réunissant 73 groupes membres nationaux et plus de deux millions d'adhérents et de sympathisants répartis sur toute la planète.

**Notre vision** est celle d'un monde pacifique et durable basé sur des sociétés vivant en harmonie avec la nature. Nous envisageons une société de personnes interdépendantes vivant dans la dignité, l'intégrité et l'épanouissement, dans laquelle l'équité et les droits humains et des peuples sont réalisés. Ce sera une société fondée sur la souveraineté et la participation des peuples. Elle sera fondée sur la justice sociale, économique, environnementale et de genre, et sera exempte de toute forme de domination et d'exploitation comme le néolibéralisme, la mondialisation des entreprises, le néocolonialisme et le militarisme. Nous croyons que l'avenir de nos enfants sera meilleur grâce aux actions que nous menons.

[www.foei.org/fr](http://www.foei.org/fr)

[info@foei.org](mailto:info@foei.org)

**Suivez-nous sur**

[twitter.com/FoEint\\_fr](https://twitter.com/FoEint_fr)

[facebook.com/foeint](https://facebook.com/foeint)

# NATURE À VENDRE

## Comment les entreprises bénéficient de la financiarisation de la nature

<b>Introduction</b>	4
<b>1 Financiarisation de la nature : Transformer la nature en unités commercialisables</b>	5
1.1 Unités de carbone et biodiversité: mesurer la nature pour créer la devise des systèmes de compensation	8
<b>2 Les moyens par lesquels les entreprises peuvent bénéficier de la compensation</b>	9
2.1 Assouplir le respect de la réglementation environnementale	10
2.2 Maintenir l'accès au financement	
2.3 Ecoblanchiment	
2.4 Valoriser les actifs et éviter la dévaluation par le biais des 'richesses naturelles'	11
<b>3 L'influence des entreprises favorise un agenda de financiarisation</b>	12
3.1 Le débat de la financiarisation se déroule à huis clos	13
Forums et initiatives des Nations Unies	
Le Forum Economique Mondial (FEM)	
Plateforme Européenne des Entreprises et de la Biodiversité (B@B)	
3.2 Portes tournantes et interconnexions institutionnelles	15
<b>4 Une nouvelle industrie de la conservation voit le jour</b>	16
4.1 ONG de conservation	17
4.2 Groupes de réflexion spécialisés et hubs d'information	
4.3 Sociétés d'investissement spécialisées	18
4.4 Organismes normatifs spécialisés	
4.5 Courtiers de crédit spécialisés et banques de biodiversité	19
4.6 Entreprises gérant des projets de compensation de la biodiversité	
4.7 Mesure de la biodiversité/comptabilisation du capital naturel	20
4.8 Un atout supplémentaire	
<b>5 Le secteur financier et biodiversité comme une nouvelle classe d'actifs' ?</b>	21
5.1 Banques	
5.2 Investisseurs	22
5.3 Obligations vertes	23
5.4 Est ce cette 'nouvelle classe d'actifs' un mirage ?	24
<b>6 Industries extractives : Obtenir l'accès aux zones protégées</b>	25
6.1 Le secteur de l'énergie	26
6.2 Le secteur minier	
6.3 Convergence des intérêts énergétiques et miniers : l'initiative intersectorielle sur la biodiversité	27
<b>7 Autres secteurs économiques</b>	28
7.1 L'immobilier et le secteur de la construction	
7.2 Le secteur des biens de consommation	29
7.3 L'aviation	
<b>8 Conclusions</b>	30



# Introduction

---

Ce rapport décrit les intérêts et le rôle des sociétés et des groupes d'entreprises dans la "financiarisation de la nature". Il fait partie d'une série en deux parties explorant les développements des processus de financiarisation de la nature au cours de la dernière décennie.

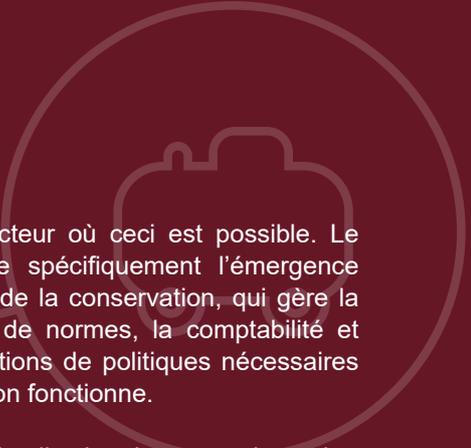
Le rapport met l'accent sur la participation du secteur des services financiers au discours de la financiarisation de la nature et sur les initiatives internationales dans lesquelles le secteur des services financiers, les banques multilatérales de développement et les industries extractives jouent un rôle important. Il examine plus en détail les avantages commerciaux et de réputation que les sociétés recherchent dans les politiques de financiarisation.

Le **premier chapitre** présente le contexte et la théorie de la financiarisation de la nature.

Le **chapitre deux** examine les différents mécanismes par lesquels les entreprises bénéficient de la financiarisation. Cela comprend l'accès à des zones qui seraient normalement inaccessibles (un aspect qui est décrit plus en détail dans l'autre rapport de cette série), le potentiel d'écoblanchiment, l'accès au financement et les profits grâce à la valeur accrue des terres qui peuvent être utilisées pour la compensation.

Le **chapitre trois** s'intéresse plus particulièrement à la manière dont les entreprises participent — ouvertement et encore plus à huis clos — à la prise en compte de leurs besoins dans les politiques environnementales, tout en veillant à ce que des règles plus strictes ne soient pas mises en place. La financiarisation est l'un des principaux instruments utilisés pour y parvenir.

Les **chapitres quatre à sept** examinent les différents secteurs impliqués dans la financiarisation de la nature,



à commencer par le secteur où ceci est possible. Le chapitre quatre examine spécifiquement l'émergence d'une nouvelle industrie de la conservation, qui gère la mesure, l'établissement de normes, la comptabilité et l'élaboration des propositions de politiques nécessaires pour que la financiarisation fonctionne.

Le **chapitre cinq** décrit l'implication du secteur bancaire. Ce secteur s'est intéressé à la compensation et s'est plus largement impliqué dans d'autres instruments capables de générer des profits par le profilage vert, comme les obligations vertes.

Le **chapitre six** se penche sur le secteur qui a probablement le plus grand intérêt dans la compensation de la biodiversité : l'exploitation minière, l'extraction de pétrole et de gaz et l'exploitation de carrières, collectivement connues sous le nom d'industries extractives.

Le **chapitre sept** porte sur trois autres secteurs industriels : l'immobilier et la construction, les biens de consommation et l'aviation.

Le deuxième rapport de cette série — *Destruction réglementée : Comment la compensation de la biodiversité garantit les profits des entreprises et permet de détruire l'environnement* — explore comment les entreprises et les États utilisent le discours de la financiarisation de la nature pour affaiblir les lois et règlements visant à protéger l'environnement, afin de faciliter l'exploitation par les industries extractives et d'autoriser les mégaprojets d'infrastructure dans les zones protégées et autres endroits contestés.

Ensemble, ces deux rapports visent à alimenter un débat critique indispensable sur les conséquences de la financiarisation de la nature.

# La financiarisation de la nature : Transformer la nature en unités commercialisables



Un argument clé avancé par les partisans de l'approche consistant à "valoriser la nature" a été que les entreprises ou les individus gaspillent les "ressources naturelles" et les "services écosystémiques" parce qu'il n'y a aucune incitation financière à utiliser avec modération. L'attribution d'une valeur économique, selon eux, constituerait un tel incitatif financier.

Depuis 1987, année où la Commission<sup>1</sup> Brundtland a publié son influent rapport Notre Avenir Commun qui traite pour la première fois du conflit entre le développement économique et la protection de l'environnement, il est devenu courant de considérer les questions environnementales dans une perspective économique. De nombreux organismes de conservation ont commencé à utiliser des concepts et un langage économiques dans l'espoir d'influencer les politiques économiques et de les adapter aux besoins de la conservation de la biodiversité.

Les trois "Conventions de Rio" — sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification — convenues en 1992 intègrent clairement un langage économique et cherchent à concilier les intérêts économiques avec l'environnement.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire des Nations Unies, publiée en 2005, a popularisé l'expression "services écosystémiques". Depuis lors, le concept est devenu conventionnel, promu par les gouvernements, le secteur privé et même certaines ONG de conservation.

Cette approche a été guidée par des initiatives telles que l'initiative "The Economics of Ecosystems and Biodiversity" (TEEB) ainsi que par la Banque mondiale, qui l'a activement promue dans le cadre de son programme<sup>2</sup> "Wealth Accounting and the Valuation of Ecosystem Services" (WAVES) et d'une série d'initiatives de compensation du marché du carbone et de la biodiversité. Comme de nombreux partisans de la financiarisation de la nature, la Banque mondiale soutient que décrire la nature comme un "capital naturel" contribue à rendre le monde naturel "visible" dans l'arène financière. Plaide en faveur d'une évaluation économique de la nature qui,

à son tour, aidera le secteur financier à réagir en maximisant les opportunités financières et en minimisant les risques financiers à l'échelle, notamment en créant des chaînes d'approvisionnement plus durables et une "infrastructure verte" (par exemple en protégeant ou en "créant" des zones humides pour maintenir les réserves en eau des entreprises).<sup>3,4</sup>

L'évaluation de la nature génère des chiffres qui, dans le cadre des priorités économiques actuelles, n'ont qu'une pertinence théorique : ils sont si importants qu'en les décomposant en coûts à intégrer dans le coût des affaires, la majeure partie de l'activité industrielle actuelle deviendrait financièrement non viable.





## Financiarisation de la nature

Le terme “ *financiarisation de la nature* ” reflète autant le rôle d’abord prépondérant de l’industrie des services financiers dans le débat étant donné qu’il fait référence à la pensée, aux méthodes et au langage financiers utilisés pour transformer les fonctions naturelles (comme le stockage du carbone, la purification de l’eau ou la fourniture d’habitats pour la faune) en éléments pour lesquels la valeur peut être exprimée en termes monétaires.

Le terme *financiarisation* est également utilisé ici dans un sens plus large, pour signifier le pouvoir et l’influence croissants des acteurs financiers, leurs motivations, leur langue, leurs méthodes et leurs valeurs dans le discours et la pratique de la protection et de l’utilisation de la nature. Par conséquent, les motivations et les priorités financières déterminent de plus en plus l’élaboration des politiques sociales et environnementales d’une manière qui profite aux entreprises et aux investisseurs de deux façons différentes : en générant des profits grâce aux investissements dans la conservation de la biodiversité et en facilitant l’octroi de licences pour les activités destructrices dans les sites naturels.

Mesurer, comptabiliser et comparer des parties de la nature décrites comme des “ services écosystémiques ” est un élément central de la financiarisation de la nature. C’est dans le domaine des marchés du carbone, où la nature est réduite à un lieu de stockage du carbone et où sa valeur est calculée en tonnes de carbone, que ce phénomène est le plus développé. D’autres instruments de financiarisation de la nature utilisent d’autres unités de mesure, par exemple la richesse de la biodiversité d’une zone, la densité des espèces qui la composent et/ou des espèces spécifiques (menacées). La financiarisation de la nature comprend également l’examen des menaces environnementales sous l’angle du risque financier.

Cette perspective du “ capital naturel ” de la nature établit effectivement le contexte de la financiarisation de la nature.

De nombreuses initiatives ont été lancées sur la base de l’argument selon lequel la nature doit être plus visible pour les acteurs financiers et que le fait de chiffrer les fonctions qu’elle remplit en termes monétaires encouragera une utilisation plus réfléchie. La plupart se sont concentrés sur la capacité de stockage du carbone des forêts, mais la capacité des zones boisées ou des zones humides à retenir et filtrer l’eau, la pollinisation effectuée par les abeilles et l’importance des zones naturelles comme habitat pour la biodiversité ont également été soumises à une évaluation économique. Les partisans de la financiarisation de la nature espèrent utiliser ces valeurs économiques pour permettre des comparaisons directes avec les coûts financiers de l’inaction ou de la destruction.

En 1997, une étude du scientifique Robert Constanza et al. suggérait que les “ services écosystémiques ” représentaient 33 milliards de dollars par an pour l’économie mondiale, un chiffre presque deux fois plus élevé que le PIB mondial à l’époque !<sup>5</sup> Comme le montre cette comparaison, l’évaluation de la nature génère des chiffres qui, dans le cadre des priorités économiques actuelles, n’ont qu’une pertinence théorique : Ils sont si importants qu’en les décomposant en coûts à intégrer dans le coût des affaires, la majeure partie de l’activité industrielle actuelle deviendrait financièrement non viable. La valeur est beaucoup trop faible, ou “une grave sous-estimation de l’infini”, comme l’a décrit l’économiste Michael Toman.<sup>6</sup>

Plus récemment, une évaluation des services écosystémiques fournis par 63 millions d’hectares de zones humides à l’échelle mondiale pour la TEEB a estimé leur valeur à 3,4 milliards de dollars par an.<sup>7</sup>

La majorité de ces estimations sont gravement erronées parce qu’elles découlent de l’extrapolation de la valeur économique d’un petit nombre d’écosystèmes spécifiques dans des endroits spécifiques à des moments spécifiques à toutes les zones écologiquement similaires dans le monde, même si les hypothèses qui sous-tendent les estimations à ces endroits spécifiques ne sont peut-être pas valables ailleurs.





## Paiement des services écosystémiques

De plus en plus, les gouvernements soutiennent et s'engagent dans des initiatives de financiarisation de la nature. Un argument avancé par les représentants du gouvernement est que l'attribution d'une valeur économique à la nature pourrait aider à attirer des capitaux du secteur privé, ce qui pourrait réduire les coûts pour le secteur public. Toutefois, il y a peu de preuves de l'existence de tels flux financiers. De nombreux gouvernements ont expérimenté des programmes dits de "paiement des services environnementaux" (PSE, également connus sous le nom de "paiements des services écosystémiques") pour soutenir les objectifs de conservation de la nature. Il existe une grande variété de systèmes de ce type. Un exemple typique est celui des paiements versés aux propriétaires des terres pour l'entretien des forêts ou des prairies dans d'importants bassins versants. La source de financement varie, de même que la façon dont les paiements sont effectués. Il peut s'agir d'une entreprise privée, les entreprises effectuant les paiements parce que leurs activités extraient, par exemple, d'importants volumes d'eau souterraine. Il peut aussi être public, les États ou les entités infranationales payant pour la restauration des forêts, la protection des bassins versants, etc. Le financement provient parfois d'une taxe spécifique ou des budgets de l'État. Il existe également des partenariats public-privé.

Plusieurs systèmes ont été critiqués pour avoir provoqué des conflits, être inefficaces ou servir de "écoblanchiment" pour les industries extractives.<sup>8</sup> Les mécanismes de PSE en sont venus à ressembler à des mesures compensatoires, en ce sens que les paiements sont de plus en plus liés à la quantification d'une fonction écologique, souvent appelée "service écosystémique", pour laquelle le paiement est effectué. En tant que tels, ils sont devenus un outil clé pour la mise en œuvre du concept d'évaluation économique de la nature.

Dans le cas de REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) — actuellement le système de PSE le plus important pour la protection des forêts — les paiements sont liés à la mesure et au suivi régulier du volume de carbone stocké dans une forêt qui aurait été rejeté dans l'atmosphère sans le paiement REDD+. Les paiements peuvent être effectués en échange de crédits compensatoires échangeables, ou les mesures du carbone peuvent être utilisées simplement comme une unité de comptabilisation qui lie le niveau du paiement à une promesse quantifiée de carbone stocké dans la forêt. De nombreux rapports<sup>9</sup> ont documenté comment l'incertitude des mesures a été utilisée pour exagérer le stockage du carbone (et donc augmenter les paiements) et comment le suivi régulier des zones REDD+ a conduit à des conflits<sup>10</sup> d'utilisation des terres.

## REDD+ comme exemple de paiement de services écosystémiques

Influencés par le discours de la financiarisation de la nature, les débats sur le changement climatique considèrent principalement les forêts comme un réservoir de carbone, et le stockage du carbone est maintenant souvent considéré comme un "service écosystémique" fourni par les forêts. Cela montre comment l'évaluation économique de la nature a fait de la capacité de stockage du carbone des forêts un "service écosystémique" qui attire le financement du secteur privé et provoque d'innombrables conflits.

L'idée est que REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, avec le "plus" indiquant que les activités impliquant la conservation des forêts, la gestion forestière et la plantation d'arbres sont également éligibles aux paiements REDD+) fournit aux propriétaires forestiers des incitations financières positives pour garder les arbres debout. REDD+ était à l'origine envisagé comme un système de compensation carbone, avec un financement provenant de la vente de crédits carbone. Ces crédits permettent à une entreprise qui les achète de prétendre que ses émissions n'ont pas d'impact négatif sur le climat car, en payant un projet REDD+, une quantité d'émissions équivalente à celle qu'elles ont émises a été évitée. Suivant cette logique, le propriétaire forestier doit démontrer que le carbone contenu dans les arbres aurait été libéré — autrement dit, que les arbres auraient été abattus — sans le paiement REDD+. Bien sûr, de telles suppositions hypothétiques de ce qui se serait passé ne peuvent être prouvées, et pour cette seule raison (bien qu'il y ait d'autres problèmes avec REDD+) le commerce de ces crédits est frauduleux.<sup>11</sup>

Malgré la réalité bien documentée de la REDD+ en tant que menace pour les communautés paysannes et les peuples autochtones, ainsi qu'en tant qu'outil inefficace pour arrêter la déforestation à grande échelle, elle est devenue un élément central des marchés volontaires du carbone et des programmes climatiques.

# La proposition Aucune Perte Nette de l'UE

L'initiative " **Aucune Perte Nette** " est une proposition de la Commission Européenne visant à exiger la compensation de la biodiversité pour les dommages causés aux espèces et aux habitats non couverts par la législation communautaire sur la nature.<sup>12,13</sup> Les propositions ont

fait l'objet de discussions approfondies en 2013-2014 et une consultation publique a eu lieu en 2014. Par la suite, le développement de l'initiative **Aucune Perte Nette** de la Commission Européenne a été stoppé, mais l'idée n'a pas été totalement abandonnée.

Les systèmes de compensation de la biodiversité utilisent une série d'unités différentes qui n'ont pas de dénominateur commun clair. Certaines unités sont basées sur des mesures d'hectares avec un certain écosystème, d'autres sur le nombre d'espèces, d'autres encore sur des mesures génétiques. Tous les systèmes impliquent une simplification excessive des écosystèmes et de leur fonctionnement.

## 1.1 Unités de carbone et biodiversité : mesurer la nature pour créer la devise des systèmes de compensation

Lorsque la nature est qualifiée de " capital naturel ", l'accent est mis sur les possibilités de réaliser des profits. Ce faisant, des fonctions telles que la capacité d'une forêt à stocker le carbone ou à réguler les flux d'eau sont transformées en services. Ces " services " sont décrits en unités qui peuvent être mesurées, comparées et vendues en tant que produits financiers, tels que les crédits carbone ou biodiversité, ou répertoriés dans les bilans comptables de " richesse naturelle ".

Différents types d'unités sont créés pour représenter des fonctions écologiques particulières. La valeur économique des fonctions de la nature s'exprime à travers ces unités : une fois définies et mesurées, ces unités peuvent être comparées au même type d'unités d'autres lieux, ou leur valeur monétaire peut être comparée à d'autres valeurs monétaires. Ainsi, si la transformation d'une forêt en plantation de palmiers à huile ou d'une mangrove en ferme de crevettes, par exemple, peut générer plus de profit que la valeur économique définie de la nature, alors la mise en œuvre de ces projets devient un résultat raisonnable.

La transformation des fonctions écologiques en unités mesurables et comparables permet également de les utiliser comme " unités de compensation ", pour lesquelles le vendeur reçoit un paiement et l'acheteur peut prétendre que les dommages environnementaux ont été annulés par une protection supplémentaire représentée par " l'unité de compensation ".

Les systèmes de compensation de la biodiversité utilisent une série d'unités différentes qui n'ont pas de dénominateur commun clair. Certaines unités sont basées sur des mesures d'hectares avec un certain écosystème, d'autres sur le nombre d'espèces, d'autres encore sur des mesures génétiques. Tous les systèmes impliquent une simplification excessive des écosystèmes et de leur fonctionnement. La comparabilité est encore moins évidente que celle du carbone présent dans les arbres et du dioxyde de carbone libéré par la combustion du pétrole ou du charbon. Pourtant, ces unités sont achetées en compensation par des promoteurs qui cherchent à obtenir la permission de réaliser un projet planifié qui causera des dommages écologiques.

La définition de telles unités pour les compensations de la biodiversité et l'évaluation économique des fonctions<sup>14</sup> écologiques suscitent encore plus de controverse dans les milieux universitaires.

La compensation de la biodiversité est plus développée aux États-Unis, où plus de 100 banques d'atténuation génèrent des transactions estimées entre 1,3 et 2,2 milliards de dollars par an.<sup>15</sup> Cependant, il est difficile de trouver des informations complètes sur l'état global des marchés de compensation de la biodiversité dans le monde. Cela est d'autant plus vrai en ce qui concerne la fiabilité des informations et le suivi à long terme de l'efficacité des projets<sup>16</sup> des mesures compensatoires.



# Les moyens par lesquels les entreprises peuvent bénéficier de la financiarisation

Les entreprises s'inquiètent de la rareté des ressources, de la diminution de l'accès à la terre, de l'augmentation possible de la réglementation environnementale et de la prise de conscience croissante des consommateurs aux impacts environnementaux de leur consommation. Elles essaient d'aborder ces préoccupations d'une manière qui ne menace pas leurs affaires.<sup>17</sup> Grâce à la financiarisation de la nature, elles trouvent des réponses qui peuvent apaiser les actionnaires à la recherche de profits et rassurer les autorités de régulation et les consommateurs sur la possibilité d'une " croissance verte ".

Les entreprises utilisent le discours de la financiarisation pour :

1. rendre le respect de la réglementation environnementale moins onéreux pour eux, en leur garantissant l'accès à des zones protégées et à des habitats d'une grande biodiversité que la réglementation environnementale a de plus en plus rendu inaccessibles, en particulier pour les industries extractives ;
2. maintenir l'accès au financement ;
3. écoblanchir leurs activités destructrices, en particulier dans les zones protégées et les endroits où la destruction des entreprises est particulièrement controversée;

Les systèmes de compensation permettent aux entreprises de dépasser les limites de destruction définies par la loi dans un lieu donné, ou de détruire un habitat protégé, sur la promesse d'une compensation ailleurs ; et permettent aux banques de financer cette destruction sur le même principe

4. explorer de nouveaux moyens de générer des revenus à partir de terres appartenant à des entreprises, par exemple des forêts intactes ou des terres régénérées après l'exploitation minière.

## 2.1 Assouplir le respect de la réglementation environnementale

Pour les entreprises des industries extractives et pour celles impliquées dans des mégaprojets d'infrastructure ou activités nuisibles au climat, l'introduction de mesures de compensations dans la réglementation environnementale a assoupli les exigences de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution.

De nouvelles règles introduites par le biais de mesures de compensation ont rendu la conformité moins onéreuse pour les entreprises engagées dans la destruction de lieux naturels considérés comme des " habitats essentiels " pour la biodiversité. Les systèmes de compensation permettent aux entreprises de dépasser les limites de destruction définies par la loi dans un lieu donné, ou de détruire un habitat protégé, sur la promesse d'une compensation ailleurs ; et permettent aux banques de financer cette destruction sur le même principe.

Les entreprises du secteur des industries extractives admettent volontiers que la compensation de la biodiversité, en tant qu'option légale, aide à ouvrir des espaces naturels considérés comme des " habitats essentiels ", qui auparavant auraient été rigoureusement protégés et inaccessibles à des activités comme l'exploitation minière, pétrolière et gazière.

Notre rapport *Destruction réglementée* décrit comment les mesures de compensation sécurisent les profits des entreprises et ouvrent les zones protégées à la destruction des entreprises décrit comment les mesures de compensation facilitent la destruction irréversible des entreprises dans les zones protégées et les habitats riches en biodiversité.

## 2.2 Maintenir l'accès au financement

Le financement de ces mêmes projets est étroitement lié à la planification de projets d'entreprise destructeurs. La compensation de la biodiversité et les mesures de compensation en général jouent également un rôle important et croissant dans ce domaine. Les entreprises qui satisfont à certaines normes de performance environnementale et sociale pourront obtenir des capitaux ou des taux d'emprunt moins élevés auprès d'institutions de développement ou d'un nombre croissant de banques commerciales qui appliquent des normes similaires pour évaluer les investissements susceptibles de prêter à controverse. Le respect de ces normes de rendement est considéré comme un indicateur que les risques d'un projet sont réduits au minimum.

En 2012, la Société Financière Internationale (SFI) de la Banque Mondiale a introduit la compensation de la biodiversité en tant qu'exigence de financement des activités destructrices dans ce que la Banque a défini comme " habitat essentiel ".<sup>18,19</sup>

La biodiversité et les systèmes de compensation carbone sont souvent mentionnés dans les normes de performance des agences de notation, à la fois comme un outil de réduction du risque d'investissement et comme un " produit financier innovant ". L'agence de notation Moody's intègre désormais les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son analyse de crédit, qui renseigne sur les taux d'intérêt que les banques appliquent aux prêts aux entreprises.<sup>20,21</sup> Standard & Poor's évalue également dans quelle mesure les entreprises sont exposées aux risques liés à la réglementation environnementale. Elles ont changé de notation sur cette base et notent que 80 % des changements de notation étaient à la baisse en raison d'un risque accru.<sup>22</sup>

De même, RobecoSAM et les indices S&P Dow Jones évaluent si les prestataires de services financiers font face au changement climatique par le biais de leurs produits financiers (pour de plus amples informations à ce sujet, voir le chapitre quatre).<sup>23</sup> En ce sens, les politiques de notation de ces agences encouragent les pratiques de compensation.

## 2.3 Ecoblanchiment

Même lorsque l'intérêt des entreprises pour la compensation de la biodiversité reste faible, l'industrie peut bénéficier des relations publiques positives que les initiatives pilotes de compensation de la biodiversité génèrent initialement.

Les entreprises et les institutions financières telles que la Banque Mondiale considèrent souvent la compensation de la biodiversité comme l'instrument qui aide les entreprises à obtenir un " impact positif net " ou " Aucune Perte Nette " de biodiversité. De tels euphémismes permettent à

la fois aux entreprises et à leurs bailleurs de fonds d'écoblanchir les activités destructrices ou polluantes.

Un exemple frappant est la réaction de Rio Tinto à l'opposition des groupes de conservation pour ses opérations minières dans le sud-est de Madagascar.<sup>24</sup> Afin de saper la résistance à son plan de destruction de 1 600 hectares de forêts côtières rares à fort endémisme d'espèces pour sa mine d'ilménite, le géant minier a conclu des partenariats avec plusieurs groupes internationaux de conservation,

annoncé son intention de devenir la première société minière à atteindre un “ impact positif net ” sur la biodiversité et s’est engagé à “ compenser ” la perte de biodiversité par la destruction des 1 600 hectares par des investissements dans les compensations de biodiversité. L’opposition des groupes internationaux de conservation s’est dissipée et Rio Tinto détruit les forêts pour extraire l’ilménite depuis 2011 (voir encadré à la section 6.2).

Un autre exemple qui démontre la valeur du discours de la financiarisation de la nature et de ses instruments d’écoblanchiment d’entreprise émergents est l’engagement pris par le géant minier BHP Billiton d’acheter des crédits carbone à un projet REDD+ au Kenya (voir encadré à la section 5.3). BHP Billiton a pris cet engagement peu de temps après que le déversement de déchets miniers de sa mine brésilienne ait causé le plus grave accident minier de l’histoire du Brésil.<sup>25</sup>

Une autre façon d’écoblanchiment consiste à la fois à transférer la responsabilité de la pollution au consommateur et à lui proposer des solutions de compensation. BP “ aide ” ses clients à compenser leurs émissions de gaz à effet de serre par un système de compensation appelé BP Target Neutral: “ Le changement de combustible, la microhydroélectricité, le captage du méthane et l’énergie

éolienne sont tous des projets que BP Target Neutral est fier d’avoir soutenus. Notre portefeuille global de projets garantit que lorsque vous compensez avec nous, votre argent va directement à ces types de projets et aux communautés locales où ils sont basés. ”<sup>26</sup>

De même, de nombreuses compagnies aériennes proposent à leurs clients des systèmes de compensation.<sup>27</sup> De plus en plus, des entreprises sont créées pour offrir aux internautes la possibilité de compenser les émissions causées par leur utilisation du serveur. Un exemple en est Ecosia, qui prétend planter des arbres pour chaque recherche sur Internet, compensant ainsi l’impact.<sup>28</sup>

La plupart des entreprises préfèrent avoir leurs propres projets d’écoblanchiment ou travailler avec des ONG de conservation bien connues. Les initiatives privées visant à offrir des possibilités d’écoblanchiment à d’autres entreprises se sont révélées moins efficaces. A Bornéo, en Malaisie, la Malua BioBank a été créée dans une zone de conservation, dans le but de vendre des crédits compensatoires aux entreprises qui souhaitent écoblanchir leurs plantations de palmiers à huile. Toutefois, seulement 0,6 % des crédits disponibles ont été vendus au cours des six années de mise en œuvre du projet, la plupart d’entre eux étant des fonds publics.<sup>29</sup>

## 2.4 Valoriser les actifs et éviter la dévaluation par le biais des “ richesses naturelles ”

Un autre avantage possible pour les entreprises vient des initiatives visant à valoriser les “ richesses naturelles ”. Celles-ci peuvent accroître la valeur des terres détenues par une entreprise et offrir la possibilité de générer de nouvelles sources de revenus à partir de ces terres. La comptabilité des “ richesses naturelles ” permet aux entreprises d’inclure les flux de revenus prospectifs et les valeurs monétaires hypothétiques des “ richesses naturelles ” dans leurs bilans, ce qui gonfle la valeur de l’entreprise et lui permet éventuellement d’emprunter davantage.

Cet ajout potentiel aux bilans des entreprises s’avère une raison attrayante pour les entreprises de s’engager dans des initiatives de financiarisation de la nature. L’Alliance pour les forêts tropicales 2020 (TFA 2020) — un partenariat mondial impliquant les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile — dit: “ Si les investisseurs stratégiques et financiers au cours des 5 à 10 prochaines années continuent à faire des investissements ” traditionnels “ dans l’expansion de la production, ils pourraient créer des dizaines de milliards de dollars d’actifs à risque d’échouer. Si toutes les zones de production historiquement illégales étaient jugées à risque d’échouer, alors des centaines de milliards de dollars d’actifs productifs existants pourraient être menacés. ”<sup>30</sup>

### La Compagnie Allegheny Power encaisse sur les actifs écologiques et les déductions fiscales

En 2002, la Compagnie Allegheny Power, une société américaine de services publics d’électricité, a obtenu l’autorisation d’évaluer les actifs écologiques développables “, doublant ainsi la valeur marchande de son portefeuille foncier en Virginie-Occidentale, qui est passé de 17 millions \$ US à 33 millions \$ US.

La société a vendu 12 000 acres à une ONG de conservation, la Fish & Wildlife Foundation, pour le prix des terres traditionnelles (17 millions de dollars américains), puis a demandé une déduction fiscale sur le “ don ” en fonction de l’évaluation gonflée, réduisant ainsi son impôt à payer de 5,1 millions de dollars.<sup>31</sup>

# 3



## L'influence des entreprises favorise un agenda de financiarisation

Bien qu'un certain nombre de pays aient adopté des législations nationales concernant la compensation de la biodiversité, c'est la situation mondiale qui détermine largement si les entreprises peuvent accéder aux ressources financières et foncières et continuer à mener leurs activités. Par exemple, plusieurs pays déterminent leur approbation pour des projets destructeurs selon qu'ils sont approuvés par des institutions internationales, comme la Banque Mondiale ou la SFI, qui utilisent des systèmes de compensation comme critères pour leur approbation. Influencer l'agenda mondial est donc essentiel pour les entreprises.

Ce chapitre décrit comment :

1. Le débat sur la politique environnementale et la financiarisation se déroule de plus en plus dans des forums qui ne font pas partie du débat public, mais qui peuvent clairement les influencer. Les entreprises et leurs représentants jouent un rôle clé dans ces forums.
2. Il y a des portes tournantes entre les entreprises et les groupes de réflexion qui ont entrepris de proposer des politiques de financiarisation.

Les entreprises veulent coopérer avec la communauté de la biodiversité, mais elles veulent que cela se fasse selon leurs propres termes, où les situations gagnant-gagnant pour les entreprises et la biodiversité sont plus importantes que les règles strictes qui interdisent la destruction environnementale

## 3.1 Le débat de la financiarisation se déroule à huis clos

Les discussions relatives à la financiarisation de la nature se déroulent dans de nombreux forums publics et privés qui se chevauchent et dans des espaces sectoriels spécifiques, ce qui les rend difficiles à suivre. Les espaces liés à la réunion officielle des Nations Unies reprennent souvent les idées ou les recommandations de ces forums public-privé.

Lorsque les forums des Nations Unies encouragent la compensation, cela incite davantage les pays à approuver

des politiques similaires au niveau national. Ils influencent également les projets qui deviennent acceptables pour les banques internationales de développement et la coopération internationale. Il n'est donc pas surprenant de constater que les entreprises s'engagent activement dans les débats liés à ces forums internationaux.

Un grand nombre de forums et d'initiatives axés sur les entreprises s'emploient également à valoriser le " capital naturel " d'une manière ou d'une autre.

---

## Forums et initiatives des Nations Unies

La **Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB)** a établi le Partenariat mondial pour les Entreprises et la Biodiversité<sup>32</sup> à la suite des " décisions d'engagement des entreprises " prises lors des conférences précédentes de la CDB. L'objectif premier de ce partenariat est de promouvoir le partage de l'information, mais il est devenu une autre plate-forme intergouvernementale pour faire progresser l'agenda de la financiarisation de la nature : Dans la Déclaration<sup>33</sup> de Cancun de décembre 2016 de la CDB, les gouvernements ont convenu d'améliorer le cadre réglementaire des activités du secteur privé et d'introduire ou de généraliser l'utilisation de la comptabilité économique environnementale et de la comptabilité du capital naturel.

Les deux dernières Conférences des Parties (CdP) de la CDB ont commencé par un Forum sur les entreprises et la biodiversité. Celle de la CdP 13 à Cancun était axée sur " L'intégration de la biodiversité : opportunités pour les entreprises " et celle de la CdP 14 à Charm el-Cheikh sur " L'investissement dans la biodiversité pour les populations et la planète ". Les deux forums ont permis aux entreprises de présenter leurs soi-disant contributions à la nature, d'expliquer les limites de ce qui est acceptable et d'encadrer le débat lors de la conférence.

Une brève comparaison de la liste des participants au forum et de ceux qui participent effectivement aux négociations de la CDB indique qu'environ 70 % des participants au forum semblent n'avoir pris l'avion que pour l'événement privé sur les entreprises et la biodiversité. Tout porte à croire que si la conférence des Nations Unies a constitué un important point d'ancrage pour ces rencontres d'affaires, du point de vue des entreprises, le débat et les occasions de réseautage importants se déroulaient à l'extérieur des Nations Unies, et surtout entre elles, plutôt qu'avec les gouvernements.

Ces réunions donnent le ton pour le reste de la réunion : les entreprises veulent coopérer avec la communauté de la biodiversité, mais elles veulent que cela se fasse selon leurs propres termes, où les situations gagnant-gagnant

pour les entreprises et la biodiversité sont plus importantes que les règles strictes qui interdisent la destruction environnementale. La tenue de ces réunions au début de la CdP permet aux intérêts des entreprises d'influencer les délégués qui y restent.

L'**Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (IF PNUE)** est un partenariat mondial entre le Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le secteur financier qui se concentre sur les préoccupations des intérêts du secteur privé. Plus de 200 institutions financières de tous les continents, y compris des banques, des assureurs et des gestionnaires de fonds, travaillent avec l'IF du PNUE. Parmi eux figurent ABN AMRO Bank, Citigroup, Credit Suisse, HSBC Holdings, Lloyd's (assurance britannique), Mizuho Financial Group, Rabobank Netherlands et RBS.<sup>34</sup>

L'**Initiative de Financement de la Biodiversité (BIOFIN)**<sup>35</sup>, qui est gérée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), semble être le lieu où une grande partie du travail pratique sur le développement et le pilotage du contexte global du " financement de la biodiversité " se déroule, dans le but de " construire une solide analyse de rentabilité pour un investissement accru dans la gestion des écosystèmes et la biodiversité ". L'initiative développe, pilote et met en œuvre un nouveau cadre méthodologique pour l'évaluation et la résolution du " déficit de financement " de la biodiversité au niveau national. Bien que plusieurs moyens soient proposés pour combler le déficit de financement, la compensation est celle importante. BIOFIN travaille également dans les pays clés pour aider les gouvernements à réviser les Stratégies et Plans d'Action Nationaux en matière de Biodiversité et pour catalyser le " financement durable " des aires protégées.

La compensation de la Biodiversité fait partie des questions abordées par le principal espace public-privé des Nations Unies, le **Pacte Mondial**. Un document co-publié avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), " Cadre d'Action des Entreprises sur

la Biodiversité et les Services Ecosystémiques », porte également sur la compensation de la biodiversité. L'élaboration de ce cadre a été appuyée par un groupe de travail composé d'entreprises, d'organismes des Nations Unies, de la société civile et du milieu universitaire. Les entreprises et les groupes de pression impliqués étaient

: International Council on Mining and Metals, World Business Council for Sustainable Development, Movimento Empresarial Pela Biodiversidade (MEB), Novartis, Eskom, Holcim, Nestlé, Carbones Del Cerrejon, Grupo Boticario et Syngenta.<sup>36</sup>

---

## Le Forum Economique Mondial (FEM)

**Le Forum Economique Mondial (FEM)** se décrit comme " l'Organisation internationale pour la coopération public-privé " bien qu'il s'agisse d'une organisation privée à but non lucratif, et est généralement mieux connue comme une institution dédiée à la promotion des intérêts des entreprises. Elle se décrit également comme une organisation de membres qui " offre une plateforme aux 1 000 entreprises leaders dans le monde pour façonner un avenir meilleur ".

Le FEM a lancé des initiatives en rapport avec la financiarisation de la nature, notamment la Tropical Forest Alliance 2020 (TFA 2020), un autre partenariat " public-privé " qui fait la financiarisation de la nature. Il s'inscrivait dans le prolongement du Conseil de l'Agenda Mondial sur la biodiversité et du Capital Nature,<sup>37</sup> puis du Conseil de l'Agenda Mondial sur les forêts, qui s'est principalement concentré sur les " chaînes d'approvisionnement durables en produits de base ".

Le site web de la TFA 2020 donne l'impression d'être une organisation indépendante, mais elle est listée comme une initiative du FEM sur leur propre site web.<sup>38</sup> En outre, le responsable du partenariat public-privé du FEM fait partie du Comité directeur de la TFA 2020, et le secrétariat de la TFA 2020 est installé dans les bureaux du FEM à Genève, en Suisse. La TFA 2020 est soutenue financièrement par les gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni, et a fait la promotion de REDD+ à plusieurs reprises.

Une publication conjointe du FEM et de la TFA 2020, intitulée " Le rôle du secteur financier dans des chaînes d'approvisionnement sans déforestation ", publiée en janvier

2017, donne un exemple de l'approche de la TFA 2020 pour la financiarisation de la nature. Le rapport fait essentiellement valoir que la demande de produits de base sans déforestation doit être satisfaite par une " intensification suffisante de la production " dans au moins les quatre secteurs le concernant, à savoir la viande bovine, le soja, l'huile de palme et les pâtes et papiers. On suppose que la production sans déforestation sera bientôt obligatoire, et le rapport met en garde les entreprises contre le risque de se retrouver avec des actifs échoués (c'est-à-dire des terres forestières qui ne peuvent être converties pour l'agriculture industrielle).<sup>39</sup>

Les partenaires de la TFA 2020 comprennent une longue liste d'entreprises actives dans les secteurs du bois, des pâtes et papiers, de l'huile de palme, de la production et de la vente au détail, d'aliments et d'autres secteurs. Parmi eux figurent APP, APRIL, Cargill, General Mills, Golden Veroleum Liberia, Golden-Agri Resources, Grupo Exito, Kellogg's, Marfrig Global Foods, M&S, Mars, McDonalds, Mondelez International, Nestlé, New Forests, Poligrow Colombia, PwC, Pt Rimba Makmur Utama, PZ Cussons, Sime Derby, South Pole Group, Terra Global Capital, The Consumer Goods Forum, Unilever, Walmart et Wilmar International. Selon le rapport annuel 2016 de la TFA 2020, Marfrig, Wilmar, Cargill et Unilever faisaient également partie du comité directeur en 2015-2016.<sup>40</sup> Un certain nombre de gouvernements y participent également, notamment ceux de la Colombie, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Norvège, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo, des Pays-Bas, de l'Indonésie, du Libéria, de la Sierra Leone, du Congo, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que le Groupe de travail des Gouverneurs pour le climat et les forêts.

---

## Plate-forme Européenne des Entreprises et de la Biodiversité (B@B)

La Plate-forme Européenne des Entreprises et de la Biodiversité (B@B), initiée par la Commission Européenne, est conçue pour intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans la pratique des entreprises, notamment en faisant mieux connaître les approches novatrices et en présentant les meilleures pratiques. Il comporte trois volets de travail : la comptabilisation du capital naturel ; l'innovation pour la biodiversité et les entreprises ; et l'accès au financement et aux mécanismes novateurs. Ses membres comprennent British American Tobacco, Earth Capital Partners, Environmental Defense Fund, Environment Bank,

Kering et Shell. De nombreux États membres, groupes de pression et ONG y participent également.

La Commission Européenne encourage l'engagement des entreprises en soulignant (entre autres) que " l'adhésion à la phase 2 de la plateforme B@B de l'UE " offre aux organisations un certain nombre d'avantages, notamment : la reconnaissance, une meilleure identité de marque et réputation commerciale, l'utilisation du logo B@B sur leurs documents et une meilleure gestion des risques par rapport à une " législation future éventuelle ".<sup>41</sup> Un

autre avantage explicitement mentionné est la possibilité de s'engager directement avec la Commission. Dans le cadre de son volet de travail 3 sur l'accès au financement et les mécanismes innovants, la plate-forme a créé un autre sous-groupe, la Communauté de pratiques de l'UE pour le financement et la biodiversité (EU CoP F@B).<sup>42</sup> L'accent est mis sur l'intégration de la biodiversité et du "capital naturel" dans les activités financières classiques et sur la promotion des investissements dans le "capital naturel" en tant que nouvelle classe d'actifs. Les

entreprises peuvent solliciter un soutien pour leurs besoins en matière de recherche, de coordination et de soutien auprès du programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE Horizon 2020, et les entreprises peuvent emprunter de l'argent pour des projets de compensation de la biodiversité et des mécanismes similaires auprès de la "Natural Capital Financial Facility" (NCF) de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Toutefois, il a été démontré que la NCF a déjà priorisé les fonds avant les politiques.<sup>43</sup>

## Conclusion

Cette section a clairement montré le nombre de forums d'affaires qui sont liés aux espaces décisionnels officiels et qui ont une grande influence sur eux. Beaucoup d'entre eux favorisent la financiarisation de la nature.

Le simple fait que ces espaces existent confère aux entreprises une légitimité qu'elles ne méritent pas quand il s'agit de politiques de biodiversité. Il est également clair que les autres parties prenantes ont beaucoup moins d'occasions d'influencer les décideurs, par exemple avec le secrétariat de la CDB qui organise un forum dédié uniquement aux entreprises et non aux autres parties prenantes.

Ces forums contribuent considérablement à encadrer le débat sur la politique en matière de biodiversité en termes de capital naturel et d'"unités" commercialisables qui fournissent des "services écosystémiques". Elles renforcent également l'idée selon laquelle la politique environnementale n'est possible que dans la mesure où elle ne porte pas atteinte aux intérêts économiques, mais qu'au contraire, des situations "gagnant-gagnant" profitant aux entreprises et à la biodiversité sont possibles.

## 3.2 Portes tournantes et interconnexions institutionnelles

Un grand nombre de groupes de réflexion et d'organismes normatifs qui ont une influence déterminante sur la définition de nouvelles politiques environnementales ont également des représentants des entreprises au sein de leur conseil d'administration. Par exemple, le Conseil d'administration de Forest Trends (voir section 4.2 ci-dessous) comprend des représentants de Columbia Pulp et de New Forests Pty Limited, tandis que celui du programme Global Canopy (voir section 4.2) est principalement composé de personnes ayant une formation professionnelle en investissement ou comptabilité. Et le conseil d'administration de l'organisme normatif Verra fait appel à des personnalités de premier plan, notamment d'anciens négociateurs des changements climatiques du Canada, du Chili et du Royaume-Uni, ainsi qu'à des personnes travaillant actuellement ou ayant travaillé pour des entreprises et des groupes de pression, dont International Council on Mining and Metals et Goldman Sachs.

Le fait que les entreprises investissent du temps et des ressources dans les fonctions du conseil d'administration indique qu'elles s'attendent à en tirer profit d'une manière ou d'une autre, peut-être en écoblanchissant ou en assurant l'accès aux ressources.

Certains cas plus spécifiques de conflits d'intérêts importants sont :

- La Banque de l'Environnement — une banque privée qui bénéficie de la vente de compensations de la

biodiversité — appartient à David Hill, un promoteur de longue date de la compensation. Il est à la fois vice-président et membre du conseil d'administration de Natural England, un organisme public britannique parrainé par le Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA). Natural England a mené six essais pilotes de compensation de la biodiversité dans des zones pilotes de 2012 à 2014, en collaboration avec DEFRA.

- Andrew Sells a été nommé Président de Natural England (un organisme public britannique parrainé par le DEFRA) de 2014 à 2020. Par conséquent, il siège également à leur conseil d'administration. Toutefois, sa nomination a été controversée en raison de ses antécédents dans les services bancaires d'investissement et le développement du logement. Il a notamment été Président de Linden Homes depuis sa création en 1991 jusqu'à sa cession en 2007. Pourtant, les projets de construction de logements présentent certaines des principales menaces pour la faune et les habitats que Natural England est censé protéger. L'un des défis les plus importants de l'agence est de tenir la ligne contre les développements dommageables face aux pressions politiques intenses exercées par le gouvernement. De plus, M. Sells a été, jusqu'en 2013, directeur du groupe de réflexion conservateur Policy Exchange, qui a été décrit comme mettant la compensation de la biodiversité "à l'agenda politique".<sup>44,45</sup>

# 4



## Une nouvelle industrie de la conservation voit le jour

Une toute nouvelle industrie a effectivement vu le jour autour du “ financement vert ”, comprenant des entreprises spécialisées et des groupes de conservation qui cherchent et conseillent ceux qui veulent créer ou acheter des compensations pour la biodiversité, et ceux qui se consacrent à mesurer et à compter la biodiversité et à créer de nouveaux marchés où ils peuvent être échangés. Il s’agit notamment de groupes de réflexion, de centres d’information, de sociétés d’investissement, d’organismes de normatifs et d’évaluation, de sociétés de certification, de consultants préparant des documents de projet élaborés, de courtiers en crédit, de banques de biodiversité et de gestionnaires de projets.

Bon nombre de ces personnes et de ces entreprises sont également très impliquées dans les pourparlers sur les politiques et autres processus décrits dans ce rapport, sur la base de leur “ expertise ”. Ce que l’étiquette d’ “ expert ” ne parvient toutefois pas à exprimer, ce sont les multiples intérêts économiques et conflits d’intérêts qui peuvent naître de ce double rôle d’ “ experts ” dans les pourparlers sur les politiques et de parties ayant un intérêt commercial dans un résultat particulier de politique : la promotion des financements pour une conservation à but lucratif et la compensation incluse dans les règles environnementales. Certaines de ces entreprises et leurs liens avec les processus sont brièvement décrits ci-dessous.

Même si plusieurs de ces organisations ne sont pas de grands acteurs du marché, il faut souligner qu’elles contribuent à définir la ligne politique qui est à la base

d’un nouveau type de réglementation environnementale : remplacer les anciens règlements qui établissent des lignes rouges concernant les zones de conservation par de nouveaux règlements qui permettent au marché de définir les zones à conserver.

Ces types d’ONG de conservation elles ont aussi des implications pour d’autres environmentalistes, qui doivent expliquer pourquoi il est dangereux de calculer une valeur économique pour la nature alors que celle-ci bénéficie non seulement du large soutien mais également de la participation active de nombreux groupes les plus connus dans le monde en matière de conservation

## 4.1 ONG de conservation

Un certain nombre d'ONG de conservation importantes et bien financées ont adopté l'approche de la financiarisation de la nature. La plupart de ces organisations sont impliquées dans le lobbying pour promouvoir des politiques de financiarisation comme solutions à la crise planétaire, ainsi que dans la mise en place de projets concrets de compensation permettant aux entreprises de compenser les activités destructrices.

Des exemples sont The Nature Conservancy, Conservation International, Environmental Defense Fund, World Wildlife Fund et Wildlife Conservation Society. Nombre d'entre eux ont des PDG ou des membres du conseil d'administration qui sont étroitement liés au secteur privé, qui a un intérêt direct dans la financiarisation de la nature.

**The Nature Conservancy (TNC)** a des liens avec de nombreuses grandes entreprises, notamment dans les secteurs pétrolier, gazier, minier, chimique et agricole. Mark Tercek, actuel PDG, est un ancien directeur général de Goldman Sachs. Le site Internet de TNC affirme que Tercek est " un champion de l'idée que le capital naturel valorise la nature pour elle-même et pour les services qu'elle fournit aux gens ". La TNC a également un Conseil des Entreprises, qu'elle décrit comme un forum consultatif et qui comprend des représentants de Bank of America, Boeing, BP America, Cargill, Caterpillar, Chevron, The Coca-Cola Company, The Dow Chemical Company, Duke Energy, Monsanto, PepsiCo et UPS.<sup>46</sup>

**Conservation International (CI)** offre des compensations aux entreprises afin de minimiser leur impact sur le climat. Elle a conclu une alliance avec BHP, l'une des plus grandes sociétés d'extraction minière et pétrolière au monde, responsable de la catastrophe du barrage de Mariana, au Brésil, qui a fait 19 morts et laissé un village entier sous les déchets miniers. Néanmoins, le projet " partagera l'expérience de BHP " en matière de conservation forestière à travers REDD+. Leur point de vue sur les forêts se concentre sur la valeur du capital naturel qu'elles représentent.<sup>47</sup>

Le conseil d'administration de CI est composé principalement de membres représentant des sociétés

internationales. Ils disposent également d'une liste de 118 " entreprises partenaires ", parmi lesquelles les plus importantes entreprises des secteurs minier, pétrolier, aéronautique, automobile, alimentaire, pharmaceutique et technologique.<sup>48</sup>

**Le Fonds mondial pour la nature (WWF)** entretient depuis longtemps des relations avec le secteur privé. Le président du Conseil international du WWF, Pavan Sukhdev, était le responsable de l'étude pour TEEB, qui a joué un rôle clé dans l'élaboration du discours de la financiarisation. Il était auparavant banquier. De nombreux membres du conseil d'administration du WWF ont ou ont eu des rôles exécutifs importants dans des sociétés internationales ou d'autres institutions ayant des liens étroits avec des entreprises.

Sur son site Internet, le WWF déclare explicitement qu'il accueille favorablement le financement des entreprises : " Les entreprises peuvent également donner des fonds pour aider à soutenir des initiatives de conservation spécifiques du WWF et les communautés locales qu'elles servent. Qu'il s'agisse du financement d'une initiative directement liée à leur activité principale ou d'une question que l'entreprise et ses employés jugent importante, le WWF s'assure que chaque contribution philanthropique soutient des solutions de conservation durables qui profiteront aux espèces, aux populations et à l'environnement ".

Ces types d'ONG de conservation permettent non seulement aux entreprises d'accéder à la terre ou aux ressources et d'écoblanchir leur image, elles ont aussi des implications pour d'autres environnementalistes, qui doivent expliquer pourquoi il est dangereux de calculer une valeur économique pour la nature alors que celle-ci bénéficie non seulement du large soutien mais également de la participation active de nombreux groupes les plus connus dans le monde en matière de conservation. L'implication de ces ONG a étouffé les voix critiques qui contestent la tentative néolibérale de transformer des lieux naturels uniques et contestés en prestataires de " services écosystémiques " génériques.

---

## 4.2 Groupes de réflexion spécialisés et hubs d'information

Les groupes de réflexion et hubs d'information suivants ont contribué à promouvoir la financiarisation de la nature et à mettre en place les cadres théoriques et juridiques qui la soutiennent :

**Forest Trends** est un acteur clé. L'organisation a été créée en 1999 par un groupe d'organisations de conservation, d'entreprises de produits forestiers, de groupes de recherche, de banques multilatérales de développement, de fonds d'investissement privés et de fondations. Forest

Trends gère neuf initiatives différentes, dont Ecosystem Marketplace, un service d'information sur les finances environnementales, les marchés et les paiements pour les services écosystémiques. D'autres activités comprennent le lancement d'un programme de compensation pour les entreprises et la biodiversité pour les forêts, l'organisation de groupes de réflexion et la fourniture d'informations sur le financement public et privé des programmes forestiers et climatiques nationaux dans les principaux pays REDD+. Plusieurs de leurs initiatives portent sur la

recherche de mécanismes financiers innovants, dont des mécanismes de compensation et de PSE.

**Ecosystem Marketplace** est une plateforme d'information fournissant des informations sur les approches de conservation basées sur le marché, y compris les marchés volontaires du carbone, les marchés du carbone forestier, les investissements dans les bassins versants et les marchés de la biodiversité. Par exemple, elle a publié *State of Private Investment in Conservation 2016 : a landscape assessment of an emerging market*.<sup>49</sup> Elle conseille et consulte également sur ces sujets et publie quatre bulletins d'information : *Carbon Chronicle*, *Mitigation Mail*, *the Water Log* et *Supply Change*.

**Business and Biodiversity Offsets Programme** (BBOP) a été une initiative très influente, active de 2004 à 2018. L'un de ses principaux objectifs était d'intégrer le concept de "Aucune Perte Nette" de biodiversité dans les politiques et la pratique. Elle a préparé un inventaire des initiatives sur la hiérarchie de l'atténuation de la biodiversité (voir le rapport sur la destruction réglementée). Le BBOP a établi des principes de compensation de la biodiversité et a également publié "Standard on Biodiversity Offsets",<sup>50</sup> qui fournit différents moyens de quantifier la biodiversité. Le Manuel sur la compensation des coûts et avantages de la biodiversité de BBOP fait partie d'un ensemble d'outils, y compris un document sur les calculs de Aucune Perte Nette et de perte -gain.<sup>51,52</sup>

BBOP est le fruit d'une importante collaboration de plus de 80 organisations et individus. Il s'agit notamment d'entreprises intéressées par les compensations ; de "prestataires de services", dont bon nombre des sociétés de conseil spécialisées énumérées dans le présent rapport ; d'institutions financières, dont la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, le Fonds pour l'Environnement Mondial, la SFI et la Société interaméricaine d'investissement ; de banques privées ; de nombreux gouvernements ; de groupes de conservation et de la société civile.

D'autres groupes de réflexion comprennent le **Global Canopy Programme**, qui se décrit comme un groupe de réflexion sur les forêts tropicales, et travaille avec l'IF du PNUE pour promouvoir la Natural Capital Finance Alliance. Un autre projet, Unlocking Forest Finance, se concentre sur l'utilisation de mécanismes financiers innovants dans trois "initiatives de paysage durable" au Mato Grosso et à Acre au Brésil, et à San Martin au Pérou.<sup>53</sup> D'autres projets connexes comprennent The REDD Desk, Forest 500 et Transparent Supply Chains for Sustainable Economies (TRASE), une nouvelle plateforme qui s'appuie sur de vastes ensembles de données de production, commerciales et douanières relatives aux flux mondiaux de produits de base tels que l'huile de palme, le soja, la viande bovine et le bois.

## 4.3 Sociétés d'investissement spécialisées

Les recherches effectuées pour ce rapport ont mis en évidence au moins 13 sociétés d'investissement spécialisées dans le financement de la conservation. Cependant, la mesure dans laquelle elles profitent réellement du financement privé de la conservation plutôt que des subventions publiques pour des programmes pilotes et des services de consultation, ou des subventions de sociétés qui cherchent à écoblanchir leurs activités, est incertaine. Dans l'ensemble, il est probable que la plupart d'entre elles sont relativement petites et que leur chiffre d'affaires est négligeable. Par exemple, Canopy Capital, une société de capital-investissement spécialisée dans le développement de nouveaux marchés de services écosystémiques par le biais de "projets d'origine, le

développement de structures financières et l'exécution de transactions" a été dissoute en juillet 2017.

Un exemple de spécialiste dans ce domaine est Nature Bank, un prestataire international de services de conseil, développeur et investisseur de projets. Elle offre des services de gestion du carbone à des clients volontaires du marché du carbone. Elle se concentre sur les investissements dans les actifs naturels afin de générer des revenus à partir d'une gamme de matières premières (cacao, carbone, bois, etc.) et possède une expertise dans la gestion des risques liés au changement climatique, le financement de la conservation, l'agroforesterie et le capital naturel.<sup>54</sup>

## 4.4 Organismes normatifs spécialisés

Étant donné que les marchés de compensation s'échangent des activités évitées plutôt que des produits physiques réels, les organismes qui établissent les normes et les vérificateurs qui évaluent la conformité à ces normes jouent un rôle particulier dans la validation de ces échanges, en appuyant des réclamations entièrement hypothétiques par des projets de compensation sur les volumes de destruction et de pollution évités. Sans cette

vérification par une tierce partie, il est difficile d'imaginer que les crédits compensatoires auraient pu devenir un produit vendable.

Les contributions du BBOP (voir ci-dessus) ont été une ressource clé dans la discussion et la définition des normes de compensation.

Les normes sur le climat, la communauté et la biodiversité (normes CCB)<sup>55</sup> sont un vaste ensemble de normes englobant la biodiversité, le changement climatique, les communautés locales et les petits exploitants, et la conservation. Les documents du CCBA comprennent également un Manuel d'évaluation de l'impact social et sur la biodiversité pour les projets REDD+ et du matériel de formation, y compris les critères de biodiversité des normes du CCB.<sup>56,57</sup>

## 4.5 Courtiers de crédit spécialisés et banques de biodiversité

Le Market Registry est un registre pour la gestion des crédits mondiaux de carbone, d'eau et de biodiversité, où les participants peuvent émettre, négocier ou retirer des crédits. La documentation et les fonds sont censés pouvoir être consultés, mais en y regardant de plus près, il apparaît clairement que ce n'est le cas que pour les entreprises qui ont accepté que ces informations soient rendues publiques.

La Bolsa Verde de Rio de Janeiro (BVRio) est une institution ayant une mission politique : promouvoir l'utilisation des mécanismes du marché pour faciliter le respect des lois environnementales.<sup>58</sup> A cette fin, elle a créé le BVRio Environment Exchange, qui facilite la vente de crédits de restauration forestière (CRA) permettant aux propriétaires

forestiers brésiliens de continuer à utiliser des terres illégalement défrichées avant 2012 pour autant qu'ils puissent prouver qu'ils ont payé pour compenser les dommages en achetant un crédit pour restauration ailleurs.

Environment Bank Ltd est un courtier de crédit établi en tant qu'entité privée indépendante au Royaume-Uni. Elle agit en tant que courtier pour les crédits compensatoires en faveur de la biodiversité. Au Royaume-Uni, la compensation de la biodiversité a été testée par le gouvernement sur six sites. Les autorités locales de planification peuvent exiger des promoteurs qu'ils compensent les pertes de biodiversité même s'il n'existe actuellement aucune obligation légale d'utiliser des compensations de la biodiversité.<sup>59</sup>

## 4.6 Entreprises gérant des projets de compensation de la biodiversité

Il y a actuellement beaucoup d'entreprises qui gèrent des projets de compensation de la biodiversité — trop nombreuses pour les énumérer ici. Le Conseil en Biodiversité (TBC)<sup>60</sup> en est un exemple : une entreprise à but lucratif qui donne 12,5% de ses bénéfices à des causes environnementales. Elles se décrivent comme des "écologistes qui comprennent le contexte des entreprises". TBC a un engagement remarquable avec les secteurs de l'extraction et de l'énergie, avec des clients tels que Rio Tinto, Shell, the Cross Sector Biodiversity Initiative, the International Council on Mining and Metals, IPIECA, Anadarko, Oyu Tolgoi, Toro Gold, Guyana Gold Fields Inc, Joule Africa, Glencore et autres. TBC fournit une carte montrant tous ses projets, avec des informations disponibles pour environ la moitié d'entre eux, tandis que d'autres sont considérés comme "confidentiels".<sup>61</sup>

### Shell, Le Conseil en Biodiversité et le Champ Majnoon

Le champ de Majnoon est l'un des plus grands champs pétrolifères du monde. Il est situé dans les marais mésopotamiens, qui sont d'importance mondiale pour la biodiversité et inscrits sur la Liste de Ramsar. Shell, Missan Oil Company et Petronas s'efforcent d'accroître la production sur le terrain. TBC a collaboré avec Shell, Wetlands International, Nature Iraq, l'UICN et d'autres organisations pour offrir des compensations, grâce auxquelles les communautés locales reçoivent des microcrédits pour changer "l'utilisation irrépressible des zones humides, comme la coupe des mangroves".<sup>62</sup>

## 4.7 Mesure de la biodiversité/comptabilisation du capital naturel

Pour fonctionner, la comptabilité du capital naturel exige des professionnels capables de mettre en place et d'appliquer des systèmes qui mesurent et expriment les processus et les ressources naturelles en termes monétaires. Il faut également des professionnels capables d'intégrer ces nouveaux concepts dans la comptabilité financière traditionnelle. Par conséquent, un tout nouveau sous-ensemble de professionnels de la comptabilité est en train d'émerger.

### Mesurer la nature

Les entreprises spécialisées se concentrent sur la mesure de la biodiversité et du capital naturel. Par exemple, le Projet sur le capital naturel vise à s'assurer que la "valeur" de la nature est prise en compte dans toutes les décisions importantes, notamment en développant des logiciels libres (maintenant téléchargés dans 160 pays) à cette fin.<sup>63</sup> L'un de leurs projets est la gestion des risques de l'entreprise dans les décisions d'approvisionnement mondial pour Unilever.

La création de divers marchés environnementaux est maintenant si bien établie qu'ils sont suivis par des indices tels que le Financial Times Stock Exchange, qui a créé un système de classification des marchés environnementaux afin que les investisseurs puissent définir et mesurer la

performance des marchés environnementaux mondiaux. Il y a actuellement sept secteurs et 30 sous-secteurs. Le secteur E6 concerne les "Services d'appui à l'environnement" et le sous-secteur E6.1 "Échange de droits d'émission de carbone et autres actifs environnementaux".<sup>64</sup>

Les universités ont également un rôle important à jouer. De nombreuses bourses d'études sur la biodiversité comprennent maintenant des aspects de mesure et d'évaluation de la biodiversité, avec un afflux considérable de fonds privés disponibles pour cela.

Les sociétés comptables commencent à voir les domaines de développement et orientent leurs membres vers une spécialisation dans ce domaine spécifique. Par exemple, l'ACCA, une association mondiale de comptables professionnels, a élaboré un dossier sur la comptabilité écosystémique.<sup>65</sup> Institute of Chartered Accountants for England and Wales (ICAEW) vise à intégrer les considérations relatives au capital naturel dans les prêts, les actions, les titres à revenu fixe et les produits d'assurance, ainsi que dans les cadres de comptabilité, de divulgation et d'information. Le réseau de leadership des directeurs financiers de l'A4S (Accounting for Sustainability) a produit un document intitulé "Natural and Social Capital Accounting" (comptabilité du capital naturel et social) : an introduction for finance teams' guide.<sup>66</sup>

---

## 4.8 Un atout supplémentaire

Deux décennies après la conception des premiers projets pilotes pour REDD et des idées politiques de base, la plupart des projets sont encore des "phases pilotes", des "projets de préparation" et des "financements de démarrage". Les atouts de cette "phase initiale" prolongée sont multiples pour les secteurs industriels et financiers qui poussent l'agenda de la financiarisation. Tant que l'on peut donner l'impression qu'un nouveau système viable est en train d'être mis en place, les échecs peuvent être rejetés comme des problèmes à court terme qui surviennent inévitablement dans les premières étapes d'un nouveau projet, et une évaluation approfondie de la financiarisation comme système global peut être reportée.

Entre-temps, d'importantes sommes d'argent ont été consacrées à l'élaboration de projets de financiarisation : des programmes des Nations Unies, comme le programme UN-REDD, et la coopération bilatérale impliquant des pays comme l'Allemagne, la Norvège, l'Australie et le Royaume-Uni, entre autres. En outre, nombre des groupes de réflexion et autres institutions susmentionnés ont largement bénéficié des fonds publics mis à leur disposition pour l'élaboration de politiques fondées de la financiarisation.

Tant que l'on peut donner l'impression qu'un nouveau système viable est en train d'être mis en place, les échecs peuvent être rejetés comme des problèmes à court terme qui surviennent inévitablement dans les premières étapes d'un nouveau projet, et une évaluation approfondie de la financiarisation comme système global peut être reportée

# Le secteur financier et la biodiversité comme “ nouvelle classe d’actifs ”



Depuis le tournant du siècle jusqu’au sommet de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable “ Rio+20 ” en 2012, les banques d’affaires et de développement ont été activement et très visiblement impliquées dans la financiarisation des initiatives de la nature et beaucoup de grandes banques d’affaires, telles que JP Morgan, Barclays, Morgan Stanley et Deutsche Bank ont ouvert des comptoirs de négociation du carbone

Dans le sillage de la crise financière de 2008-2009, les échanges de droits d’émission de carbone ont implodé et la plupart des banques d’affaires ont fermé ou considérablement réduit leurs bureaux d’échange de droits d’émission de carbone et réduit leur engagement dans des initiatives visant à évaluer économiquement les “ services écosystémiques ”. Une autre raison possible de leur retrait de ces initiatives est qu’on ne sait pas encore très

bien comment elles créeraient des sources de revenus pour les banques d’affaires. Toutefois, les banques d’entreprises et les banques de développement ont eu recours à la financiarisation de la nature en intégrant la provision pour la compensation de la biodiversité dans leurs évaluations des risques pour financer des projets d’industries extractives et d’infrastructures présentant des risques élevés en termes de réputation et de planification. Une tendance digne de mention est la façon dont le Groupe de la Banque mondiale, en particulier, commercialise les “ obligations vertes ” dans le cadre de la nouvelle ère du “ financement de la conservation ” à but lucratif.

Les initiatives décrites dans ce chapitre trouvent leur origine dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, lorsque les banques d’affaires ont été particulièrement actives dans la promotion de la financiarisation de la nature.

## 5.1 Banques

De nombreuses initiatives de financiarisation dans le secteur bancaire ont été qualifiées de “ financement de la conservation ”. La plupart sont liées aux “ obligations vertes ” et aux “ investissements verts ” — dont la partie “ verte ” est très discutable.

Un certain nombre de banques ont participé à l’élaboration de programmes étroitement liés à la financiarisation de la nature. Il convient de noter que la plupart des institutions sont beaucoup plus impliquées dans l’élaboration des politiques liées à la financiarisation que dans l’achat, la vente et le courtage des unités de compensation, que ce soit pour le carbone ou la biodiversité.

**Credit Suisse** s’est montré particulièrement actif dans le domaine du financement de la conservation de la nature.<sup>67</sup> En collaboration avec l’UICN, The Nature Conservancy et l’Université Cornell, elle a lancé la Coalition pour l’investissement du secteur privé dans la conservation.<sup>68</sup>

**Mizuho Financial Group** du Japon est un autre exemple d’une institution financière qui a été très impliquée dans les efforts pour généraliser le financement de la conservation. Mizuho Bank Ltd a été la première institution financière privée à se joindre au **Business and Biodiversity Offsets Programme** (BBOP) en 2010. Elle a également contribué à la mise en place de l’Initiative intersectorielle sur la biodiversité des industries extractives (voir section 6.3) et a depuis participé à un certain nombre de ses réunions. En août 2016, Mizuho a rejoint l’Initiative japonaise des entreprises pour la biodiversité. Le Mizuho Financial Group montre également comment le financement de la biodiversité pourrait être intégré dans l’ensemble du secteur financier : Mizuho Securities Co Ltd vend des produits d’investissement socialement responsables et des produits financiers liés à l’environnement.<sup>69</sup>

## 5.2 Investisseurs

Jusqu'à présent, le financement de la conservation reste un marché de niche. Certains investisseurs spécialisés et ONG de conservation le gardent dans les médias avec des rapports occasionnels qui ont tendance à gonfler les investissements dans le secteur. Un véritable virage vers des investissements respectueux de l'environnement est encore loin.

Un exemple en est le rapport publié en 2014 par Naturevest et EKO Asset Management, avec le soutien de JP Morgan Chase,<sup>70</sup> Gordon et Betty Moore Foundation, et de The David and Lucile Packard Foundation. Intitulé "Investing in Conservation: a landscape assessment of an emerging market", le rapport examine, entre autres, la taille du marché, les principaux investisseurs, la motivation des investisseurs et les critères d'investissement,

les différents types d'investissement et le rendement financier prévu des investissements privés. Il contient également un certain nombre d'études de cas.<sup>71</sup> Le rapport observe que les investisseurs institutionnels traditionnels, tels que les fonds de pension, les compagnies d'assurance et autres, ne semblaient pas être des investisseurs directs à l'époque. Dans l'ensemble, il a estimé qu'environ 1,9 milliard de dollars américains, soit l'équivalent de seulement 4 % du total annuel des "investissements d'impact" des investisseurs privés dans le monde, ont été consacrés aux "investissements d'impact sur la conservation" en 2009-2013. L'investissement d'impact est un investissement supposé avoir pour but de créer un avantage social ou environnemental. De ce montant de 1,9 milliard de dollars américains, 66 % ont été consacrés à la "production durable d'aliments et de fibres" (ce qui

**Table 1 État actuel des marchés environnementaux**

<p><b>Les marchés du carbone pour le commerce des émissions de gaz à effet de serre</b></p>	<p>" Au cours de la dernière décennie, les entreprises, les gouvernements et les particuliers ont dépensé 4,5 milliards de dollars américains pour compenser un milliard de carbone généré par des projets de conservation et d'énergie propre. Environ 15 % des transactions ont été conclues entre des fournisseurs et des acheteurs de crédits compensatoires établis aux États-Unis, tandis que les Européens ont été les principaux acheteurs de crédits compensatoires vendus à l'échelle internationale. En 2014, les projets de foresterie et d'aménagement du territoire représentaient plus de la moitié des transactions de compensation en volume. Le volume annuel des marchés du carbone forestier a été estimé à 200 millions de dollars US. " (CS) <i>N.B. Cela ne fait pas de distinction entre les chiffres des Nations Unies et ceux du marché volontaire.</i></p>
<p><b>Systèmes hydrologiques</b></p>	<p>" Le rapport intitulé " State of Watershed Investment " 2014 publié par Ecosystem Marketplace indique que la valeur des investissements dans les services mondiaux des bassins hydrographiques a augmenté à un taux de 12 % par année. En 2014, les entreprises des secteurs de l'alimentation et des boissons ont contribué à près d'un quart de tous les investissements du secteur privé dans de telles initiatives (8,8 millions de dollars américains), principalement en raison de préoccupations concernant la qualité de l'eau et les approvisionnements futurs. Aux États-Unis, les échanges de crédits de qualité de l'eau ont atteint 10,7 millions de dollars américains en 2014, et de nouveaux accords ont été conclus dans le cadre d'accords de partage des coûts pour gérer les risques d'incendies de forêt sur les terres publiques. Les entreprises sont principalement engagées dans de telles activités en raison de la réglementation, de la disponibilité de l'eau et des risques liés à la qualité. " (CS)</p>
<p><b>Habitats et banque de biodiversité</b></p>	<p>En ce qui concerne les " investissements de conservation " en général : " Un total de 8,2 milliards de dollars US d'investissements privés en capital dans la conservation a été engagé entre 2004 et 2015, en hausse par rapport aux 5,1 milliards de dollars US déclarés à la fin de 2013. Rien qu'en 2015, les organisations privées ont engagé le plus d'argent (2,0 milliards de dollars US) de toutes les années suivies. " (EM)</p> <p>" Entre 2004 et 2015, les investissements dans la production durable d'aliments et de fibres [agriculture et foresterie] (6,5 milliards de dollars américains) étaient presque quatre fois plus importants que les investissements dans la conservation des habitats (1,3 milliard de dollars américains) et dans la qualité et la quantité d'eau (0,4 milliard de dollars américains). " (EM)</p> <p>" Jusqu'à présent, les banques d'habitats et d'espèces se sont surtout produites aux États-Unis. Par exemple, la loi américaine sur les espèces menacées d'extinction (Endangered Species Act) impose l'atténuation des impacts négatifs sur les espèces inscrites (p. ex. la protection permanente des habitats). Les entreprises acheteuses ont également effectué des transactions pour des compensations volontaires de la biodiversité, par exemple dans le cadre du Business, Biodiversity and Offsets Programme (BBOP) ". (CS)</p>

comprend l'agriculture industrielle et les projets forestiers certifiés FSC), 23 % à la conservation des habitats, et les 11 % restants à la conservation de la quantité et la qualité de l'eau. Les dix premiers investisseurs privés représentaient plus de 80 % du marché, la grande majorité d'entre eux ayant investi dans des projets forestiers et agricoles.

Il est peut-être révélateur que l'étude annuelle d'impact sur l'investissement 2017 publiée par le Global Impact Investing Network (GIIN) ne fasse pas spécifiquement référence à la biodiversité, mais uniquement au secteur forestier et au secteur du bois. Il indique que les 24 répondants du secteur de l'investissement dans la foresterie et le bois d'œuvre étaient responsables de 4 % du total de 114 milliards de dollars US d'actifs d'investissement dans

la gestion des impacts. Il n'y avait pas d'investisseurs dans le secteur forestier et dans le secteur du bois d'œuvre qui cherchaient des rendements "inférieurs aux taux du marché". C'est le seul secteur d'investissement dans lequel c'est le cas.<sup>72</sup>

Le tableau suivant, basé sur les informations de Credit Suisse<sup>73</sup> (CS) et de Ecosystem Marketplace<sup>74,75</sup> (EM), donne une idée de la taille des marchés environnementaux actuels. Toutefois, il convient de noter que ces valeurs sont faibles par rapport aux investissements dans les secteurs des produits de base et qu'elles sont également susceptibles d'intégrer des sommes importantes qui ont été payées pour des services de conseil.

## 5.3 Obligations vertes

Une autre forme de "financement de la conservation" consiste en ce que l'on appelle les obligations vertes. L'émetteur d'une obligation — un gouvernement, une société ou une banque — lève des capitaux en vendant des obligations qui doivent être rachetées par l'émetteur après leur expiration. En échange du prêt du capital pendant une période déterminée à l'émetteur de l'obligation, l'acheteur reçoit également des intérêts fixes. Les obligations sont devenues un moyen populaire de lever des fonds à l'avance pour un projet.

Les obligations sont couramment utilisées par les gouvernements des États et les administrations locales pour financer des projets publics, mais les entreprises émettent aussi directement des obligations pour financer l'expansion de leurs activités. La Banque Mondiale, la Société Financière Internationale (SFI) et un nombre croissant de banques commerciales (y compris en tant qu'intermédiaires de la Banque Mondiale, de la SFI et d'autres banques multilatérales) semblent avoir commencé à étiqueter un nombre croissant de leurs ventes régulières d'obligations comme obligations vertes (voir section 5.1 ci-dessus). Actuellement, l'accent est mis principalement sur l'utilisation des obligations vertes pour lever des fonds pour des projets liés au changement climatique. De nombreux investisseurs dans des projets d'énergie éolienne, par exemple, obtiennent du financement par l'émission d'obligations vertes. Le site Internet [www.environmental-finance.com](http://www.environmental-finance.com) a lancé une base de données d'obligations vertes avec des tableaux de classement détaillant les banques concernées, le nombre de transactions qu'elles ont effectuées au cours de l'année et leur valeur.

Les obligations vertes sont un outil de plus en plus populaire pour mobiliser des capitaux afin de financer un projet dans l'espoir de rembourser la dette avec le produit

du projet une fois qu'il sera opérationnel. Les obligations sont donc une dette qui doit être remboursée à l'avenir. En tant que telles, elles risquent d'accroître le niveau d'endettement souvent déjà insoutenable, en particulier pour les municipalités et les pays du Sud.

Comme il n'existe pas de définition de ce qui constitue une obligation verte, de nombreuses obligations sont étiquetées comme étant vertes, même si souvent leur seule contribution verte semble être l'écoblanchiment des entreprises.<sup>76</sup> Là où les obligations vertes sont préconisées comme moyen pour les gouvernements des pays du Sud de financer la transition de leur pays vers les énergies renouvelables, elles vont à l'encontre du concept de dette écologique, qui soutient qu'une grande partie de la dette "de développement" existante est illégitime et que les pays pauvres devraient être indemnisés pour les dommages environnementaux causés par les pays industrialisés. Cela signifie qu'il faudrait accorder des subventions pour financer des technologies énergétiques nouvelles et propres, par exemple, plutôt que de pousser les gouvernements du Sud à augmenter encore leur dette.

Le marché mondial des obligations vertes n'a cessé d'augmenter, atteignant un sommet historique en juin 2019, lorsque les 100 milliards de dollars américains ont été dépassés au cours du premier semestre de l'année. Il s'agit d'une augmentation considérable par rapport aux 3,9 milliards de dollars américains de 2010 et aux millions des années précédentes. Pourtant, les derniers chiffres ne représentent qu'environ 2 % des émissions obligataires mondiales de 2019. En outre, l'absence d'une définition convenue de ce qui est considéré comme une obligation "verte" permet de surestimer considérablement le financement réel du secteur privé disponible pour le financement de la conservation.<sup>77,78</sup>



## Ecoblanchiment des Entreprises : Obligations Forestières de BHP Billiton et IFC

La SFI a émis une “ obligation forestière ” en octobre 2016 qui a permis de lever 152 millions de dollars américains auprès d’investisseurs institutionnels.<sup>79</sup> L’étiquette “ obligation forestière ” est trompeuse, étant donné que le capital levé par la vente de l’obligation n’est pas dédié à la conservation de la forêt. Où est donc le lien avec les forêts ? La SFI offre aux investisseurs un remboursement en espèces ou sous forme de crédits carbone, et ces crédits carbone seront achetés dans le cadre d’un projet REDD+ au Kenya (le projet Kasigau Corridor) qui prétend réduire la déforestation et restaurer les forêts dites dégradées. Les investisseurs peuvent utiliser ces crédits pour compenser leurs activités polluantes ou les vendre. Si les investisseurs choisissent de se faire rembourser en espèces, la société minière BHP Billiton s’est engagée à acheter jusqu’à 12 millions de dollars US de crédits REDD. Compte tenu du bilan de la destruction écologique, y compris la destruction de la forêt, le lien forestier fournit un écoblanchiment bon marché pour les activités nuisibles au climat et destructrices de la forêt. Le projet REDD+ lui-même a été documenté comme ayant de graves impacts négatifs sur les pasteurs et les communautés locales au Kenya. Ils prétendent ne recevoir que très peu, voire aucun, des bénéfices du projet, tandis que de nombreux résidents ruraux voient leurs récoltes détruites par la faune sauvage attirée par le projet REDD+ et font face à des restrictions sur l’utilisation des terres qui leur fournissent leur subsistance.<sup>80,81</sup>

### 5.4 Est ce cette “ nouvelle classe d’actifs ” un mirage ?

On a de plus en plus l’impression que le potentiel de mobilisation du financement du secteur privé pour la conservation est massivement galvaudé par l’industrie de la conservation qui soutient le financement de la conservation par le marché et que les flux sont et resteront bien inférieurs à ceux qui sont supposés être impliqués.

Pourtant, le maintien du discours et la promotion de sources de revenus futures possibles servent d’incitation persistante aux gouvernements et aux fondations philanthropiques à continuer à octroyer à l’industrie de la conservation et aux grands groupes de conservation un “ financement de démarrage ” et des subventions pour les “ initiatives pilotes ” et des revenus de consultation. Cela incite suffisamment les gouvernements à croire que la financiarisation de la nature est une bonne option pour la réglementation future des politiques. Ils s’éloignent ainsi des politiques traditionnelles de conservation pour générer de nouvelles politiques, laissant la protection de l’environnement entre les mains du marché.

Une récente analyse universitaire tente d’utiliser le peu d’information disponible pour faire une évaluation globale des flux financiers, en s’appuyant principalement sur des données provenant de divers rapports de l’industrie et de consultants financiers, ainsi que de certains articles universitaires. Il a constaté que les données disponibles, bien que fragmentaires et produites à l’aide de méthodologies variables, indiquent que le financement du secteur privé est faible comparé aux flux de financement public et philanthropique pour le financement de la conservation,

et minuscule comparé aux autres secteurs de l’économie. Les chiffres présentés indiquent un financement total d’un peu plus de 50 milliards de dollars US pour la conservation de la biodiversité et les projets de “ services écosystémiques ”, dont environ 20 % proviennent des “ activités fondées sur le marché ”. Sur ces 20 %, soit 10 milliards de dollars US, quelque 6,6 milliards de dollars US sont dépensés pour l’achat de produits verts certifiés, et 3,3 milliards de dollars US sont consacrés aux marchés de compensation du carbone forestier et de la biodiversité, dont la plupart sont situés en Amérique du Nord.<sup>82</sup>

Ces perceptions d’un marché démesuré pour le financement de la conservation par le secteur privé sont renforcées par une lecture attentive de l’évaluation du financement de la biodiversité par la CDB en 2016.<sup>83</sup> Il porte sur les actions et les marchés boursiers, les assurances, les banques, les placements institutionnels et les obligations. Dans tous ces secteurs, sauf un, il semble exagérer les possibilités en faisant référence à la valeur de tous les actifs sous gestion dans les entreprises qui ont, par exemple, adhéré aux Principes pour l’investissement responsable et aux Principes pour une assurance durable du PNUE, plutôt qu’aux seuls actifs gérés avec une attention particulière à la conservation. Cela donne en effet des chiffres surprenants, en billions de dollars. Mais il n’y a pas de données sur le montant de financement que ces entreprises canalisent collectivement vers la conservation de la biodiversité et les investissements à but lucratif dans les “ services écosystémiques ” dans quatre des cinq secteurs financiers examinés.

# 6



## Industries extractives : obtenir l'accès aux zones protégées

Les entreprises du secteur des industries extractives ont un impact inévitablement dévastateur sur l'environnement où elles opèrent. Elles ont également intérêt à s'étendre continuellement dans de nouvelles zones, ce qui, dans de nombreux cas, implique des zones protégées. Pour ce faire, elles doivent convaincre le public, les décideurs et ceux qui financent leurs activités destructrices que les impacts sont encore acceptables et que le risque pour la réputation demeure gérable.

La compensation de la biodiversité fournit un outil pour assurer leur expansion continue, malgré les dommages écologiques et sociaux indéniables que leurs activités causent. Les entreprises peuvent dire au public qu'en investissant dans la compensation de la biodiversité, l'impact écologique destructeur de leurs forages miniers, pétroliers ou gaziers peut être compensé, ou même générer un " impact positif net ". L'hypothèse qu'une telle approche peut fonctionner ouvre la voie à de nouvelles politiques : l'option de compensation dans la " hiérarchie de l'atténuation " est renforcée et légitimée comme base de prise de décision dans la réglementation environnementale nationale et internationale. Cela permet aux entreprises d'obtenir des permis d'exploitation ou de forage dans des zones auxquelles elles n'auraient pas pu accéder autrement. Les IAucunes introduites par des réglementations permettant la compensation de la biodiversité, telle que la

norme de performance 6 de la SFI, permettent à la SFI et aux banques d'affaires qui ont adopté les dispositions du PS6 de financer des projets d'entreprise qui détruisent un " habitat critique " sans même que l'entreprise ait à mettre en œuvre un plan de compensation de biodiversité, dans certaines circonstances.

Il convient également de noter qu'en réalité, les programmes de compensation de la biodiversité ne sont utilisés qu'exceptionnellement dans le secteur minier, surtout si une entreprise veut exploiter une mine dans une zone protégée, accéder aux fonds de la SFI ou s'attendre à une opposition publique plus importante que d'habitude à ses activités.

Le présent chapitre explique certains des principaux développements dans la poussée des industries primaires vers des politiques plus compensatoires. L'autre rapport de cette série, intitulé *Destruction réglementée*, complète la description de ces initiatives par des exemples de la façon dont les industries extractives et les mégaprojets d'infrastructure utilisent la compensation de la biodiversité pour accéder à des zones riches en biodiversité et pour maintenir leur licence sociale d'exploitation en s'engageant à compenser la biodiversité et en coopérant avec les groupes de conservation très en vue qui gèrent ces mesures de compensation.

## 6.1 Le secteur de l'énergie

L'Association mondiale de l'industrie pétrolière et gazière pour les questions environnementales et sociales — qui fonctionne toujours sous l'acronyme de son ancien nom International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (**IPIECA**)<sup>84</sup> compte des membres dans 146 pays, qui sont responsables de 60% de la production de pétrole et de gaz. Il s'agit notamment de BP, BHP Billiton, Chevron, ConocoPhillips, ENI, ExxonMobil, Petrobras, Shell, Tullow Oil et le World Petroleum Council. L'IPIECA collabore avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature des Nations Unies par le biais d'un protocole d'accord officiel et participe activement à l'Initiative intersectorielle sur la biodiversité du secteur extractif (voir section 6.3). En plus de travailler sur les émissions de gaz à effet de serre, l'IPIECA a un axe de travail dédié à la "gestion des enjeux de la biodiversité et des services écosystémiques".<sup>85</sup>

Au niveau européen, Eurelectric fait du lobbying pour les compagnies d'électricité et a commenté les propositions

Aucune Perte Nette de la Commission européenne.<sup>86</sup> Elle s'est prononcée en faveur d'un cadre communautaire volontaire de indemnisation/compensation, s'opposant à l'élaboration d'un cadre juridique. Il n'est peut-être pas surprenant qu'il se soit opposé à l'idée de donner la priorité à l'infrastructure énergétique, faisant valoir que l'accent devrait être mis sur les secteurs qui ont le plus grand impact sur la biodiversité — à son avis, d'autres secteurs comme l'agriculture.

En ce qui concerne les entreprises individuelles, les rapports sur le développement durable de Shell<sup>87</sup> et de BP<sup>88</sup> contiennent beaucoup d'informations sur la biodiversité, mais ne font pas spécifiquement référence à la compensation de la biodiversité. Les deux sociétés ont des entités distinctes, Shell Environmental Trading Solutions<sup>89</sup> et BP Target Neutral, qui offrent des crédits carbone ou soutiennent les entreprises clientes sur les marchés du carbone. BP Target Neutral est une entité à but non lucratif, les crédits carbone sont vendus au prix coûtant et BP ne finance que les frais de fonctionnement.

## 6.2 Le secteur minier

Le secteur minier est également engagé dans des initiatives et des projets de compensation de la biodiversité. Comme dans le secteur de l'énergie extractive, le motif de l'industrie minière semble évident : maintenir ou améliorer l'accès aux gisements minéraux restants, dont beaucoup sont situés dans des zones protégées ou

d'autres endroits où l'on peut s'attendre à ce que l'exploitation minière soit litigieuse.

Les sociétés minières qui se sont engagées dans la compensation comprennent Rio Tinto, Ambatovy, Exxon et Vale.



### Rio Tinto abandonne sa déclaration d'impact positif net<sup>90</sup>

Rio Tinto est peut-être le plus ardent partisan de l'utilisation des compensations de la biodiversité dans le secteur minier. Elle a publié une politique d'impact positif net (NPI) et financé des projets de compensation de la biodiversité qui, selon elle, compenseraient les dommages écologiques causés par la destruction des forêts par ses activités minières, par exemple à Madagascar (pour une description de la compensation de la biodiversité de Rio Tinto à Madagascar, voir le rapport *Destruction règlementée*). Elle a également publié, avec Shell, l'UICN et The Nature Conservancy, une publication intitulée "Net Positive Impact on Biodiversity": The Business Case' in 2015.<sup>91</sup> Il stipule que les entreprises peuvent "acquérir un avantage concurrentiel significatif en évitant, par exemple, les coûts et les retards causés par les protestations sur les impacts de la biodiversité et en bénéficiant d'une réputation crédible de bonne gestion de la biodiversité". Toutefois, en 2017, Rio Tinto s'est retiré de son engagement à l'égard du NPI, déclarant que : "Nous avons appris qu'il est plus viable à long terme de permettre aux sites d'aborder leur propre contexte au cas par cas que d'appliquer une cible globale du NPI. Nous utilisons les leçons des 12 dernières années pour nous aider à minimiser davantage nos impacts sur la biodiversité à l'avenir. Nous continuerons d'utiliser la hiérarchie des mesures d'atténuation pour minimiser nos impacts résiduels."<sup>92</sup>

Le **Conseil international des mines et des métaux (CIMM)** a observé qu'il n'y a pas " d'antécédents solides qui poussent le milieu des affaires à hésiter à investir dans des crédits compensatoires en raison de l'incertitude des résultats. Toutefois, des modèles de compensation de pratiques exemplaires ont récemment fait leur apparition, qui démontrent des solutions fondées sur l'expérience pratique."<sup>93</sup> Il est intéressant de noter qu'un projet d'inventaire du BBOP indique qu'en 2014, près de la moitié des membres de l'ICMM avaient un engagement politique sur les compensations, mais en termes d'application réelle, cela se limitait largement à un ou deux sites par entreprise,<sup>94</sup> ce qui pourrait bien indiquer un écoblanchiment.

En Allemagne, la société d'énergie RWE possède l'un des plus grands comptes " éco-points ". Les "écopoints" sont un système allemand similaire aux banques de biodiversité, dans lequel les promoteurs indemnisent ou compensent les dommages environnementaux.<sup>95</sup> RWE génère des écopoints grâce à la " remise en culture " de zones autour d'anciennes mines de charbon. L'entreprise poursuit ses activités de destruction du climat, telles que

l'exploitation de sa vaste mine de lignite à ciel ouvert dans les bassins houillers de Rhénanie, tout en tirant des revenus de la gestion des terrains qu'elle doit maintenir non exploités après la fermeture de ses mines de charbon souterraines et des terrains remis en culture sur les mines à ciel ouvert épuisées.

Le secteur européen des carrières (extraction de pierres, de sable, etc.), sous l'égide du panel des industries extractives non énergétiques, suit activement divers domaines politiques de l'UE, notamment l'efficacité des ressources, l'accès aux matières premières et la biodiversité, et a participé au sous-groupe de la CE sur la portée et les objectifs de l'initiative " pas de perte nette ".

La Banque mondiale étudie la possibilité d'étendre la compensation de la biodiversité afin de créer un programme national pour le secteur minier au Libéria,<sup>96</sup> en partant du principe qu'elle pourrait mobiliser des fonds privés pour le réseau d'aires protégées et surmonter certaines des limites des compensations de la biodiversité propres aux projets. Cela permettrait d'étendre la compensation de la biodiversité au niveau national.

## 6.3 Convergence des intérêts énergétiques et miniers : l'initiative intersectorielle sur la biodiversité

L'Initiative intersectorielle sur la biodiversité (CSBI),<sup>97</sup> lancée en 2013, est un partenariat entre International Petroleum Industry Environmental Conservation Association, International Council on Mining and Metals<sup>98</sup> et Equator Principles Association.<sup>99</sup> Il vise à développer et à partager les " bonnes pratiques " liées à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les industries extractives. Le CSBI énonce très clairement l'analyse de rentabilisation des compensations en faveur de la biodiversité.

- réduction des risques et des responsabilités ;
- le renforcement des relations avec les parties prenantes (communautés locales, régulateurs, ONG et autres) ;
- La confiance s'est bâtie sur une réputation crédible — la " licence sociale d'exploitation " s'est développée avec des avantages locaux, nationaux et internationaux ;
- l'accès continu au capital naturel et à la terre ;

- l'augmentation de la confiance et de la fidélité des investisseurs ;
- une meilleure fidélisation du personnel ;
- l'augmentation de la bonne volonté réglementaire, ce qui permet d'éviter les retards dans l'obtention des permis ;
- Influence sur la réglementation et les politiques environnementales émergentes ;
- Un savoir-faire construit pour une conformité rentable aux réglementations environnementales de plus en plus strictes ;
- les avantages du " premier arrivé, premier servi " sur le marché ;
- et des opportunités stratégiques sur de nouveaux marchés et dans de nouvelles entreprises, à mesure que l'adoption d'objectifs similaires pour la biodiversité se généralise.



## Autres secteurs économiques

### 7.1 L'immobilier et le secteur de la construction

Les exigences de compensation sont jusqu'à présent très rares dans le secteur de la construction. Pourtant, le secteur est tourné vers l'avenir et propose des programmes de compensation eux-mêmes, comme moyen d'accéder à des zones qui pourraient autrement être restreintes.

L'Institution mondiale des ingénieurs civils (ICE) a publié " The role of Coastal Engineers in delivering No Net Loss through Biodiversity Offsets " <sup>100</sup> qui examine les avantages et les inconvénients de la perte d'habitat côtier (par exemple, pour les défenses côtières, les infrastructures portuaires et le développement du secteur riverain) et la création. La position générale de la CIE est que la compensation de la biodiversité pourrait contribuer de manière significative à éviter toute perte nette d'habitats côtiers. <sup>101</sup>

Au Royaume-Uni, l'industrie du génie civil et l'industrie de la construction ont travaillé ensemble pour mettre en place les principes de Net Gain de la Biodiversity et les orientations relatives à la construction et au développement. Ils ont fait pression pour que des principes de compensation soient appliqués au Royaume-Uni. <sup>102</sup> Linden Homes, une grande entreprise de construction de logements au Royaume-Uni, soutient l'utilisation de compensations pour la biodiversité, notamment parce qu'elles augmentent la planification des livraisons et évitent des coûts supplémentaires. Ainsi, les développeurs peuvent " procéder plus rapidement avec plus de certitude et à moindre coût ". Toutefois, ils semblent avoir constaté que cette position théorique n'a pas été facile à appliquer dans la pratique : " Il n'y a aucune valeur à la compensation de la biodiversité pour le promoteur à moins que le marché n'attribue la responsabilité de la performance aux prestataires ". <sup>103</sup>

## 7.2 Le secteur des biens de consommation

Le secteur des biens de consommation ne semble pas avoir une position tout à fait cohérente sur la compensation de la biodiversité. Le Consumer Goods Forum est un réseau mondial de l'industrie qui rassemble les PDG et les cadres supérieurs de quelque 400 détaillants, fabricants, prestataires de services et autres intervenants dans 70 pays. En novembre 2010, leur conseil d'administration a adopté une résolution sur la déforestation dans le but d'atteindre un taux zéro de déforestation d'ici 2020, en se concentrant sur les changements dans les industries de l'huile de palme, du bœuf, du soja et des pâtes et papiers.<sup>104</sup>

Cependant, disent-ils : « Le taux zéro de déforestation nette peut être distingué de la déforestation zéro, ce qui signifie qu'il n'y a pas de déforestation nulle part. Le taux zéro de déforestation reconnaît qu'une certaine perte de forêts pourrait être compensée par la restauration des forêts. Le taux zéro de déforestation n'est pas synonyme d'interdiction totale du déboisement. »<sup>105</sup>

Bien sûr, le secteur des biens de consommation compte de nombreux sous-secteurs. Nombre d'entre eux auront des points de vue différents sur la manière de faire face à la pression croissante sur l'environnement et à la rareté des ressources.

Le secteur des produits agricoles présente un intérêt particulier. L'huile de palme et le soja ont acquis une réputation particulièrement mauvaise en ce qui concerne la déforestation et les impacts environnementaux. Certaines propositions ont été faites pour compenser les impacts de l'huile de palme en réservant des terres pour la conservation.

Toutefois, il est clair que la principale menace qui pèse jusqu'à présent sur ces entreprises n'est pas due à l'interdiction d'aménager de nouvelles plantations, même dans les zones forestières. La principale menace réside dans le fait que les consommateurs ne souhaitent plus acheter leurs produits tant qu'ils n'améliorent pas leur bilan environnemental. C'est pourquoi les entreprises de palme et de soja ont mis en place, avec l'aide d'ONG de conservation, des systèmes pour certifier que leur huile de palme ne provoque pas de déforestation.

Les parallèles avec la compensation sont clairs : là encore, ce sont les réponses des entreprises, organisées avec l'aide d'ONG de conservation liées aux entreprises, qui contribuent également à faire accepter ces systèmes comme politiques par les gouvernements et les institutions intergouvernementales. Dans les deux cas, la nécessité pour les entreprises d'écoblanchir est également primordiale.

Un autre secteur pertinent est celui des pâtes et papiers, qui créent des plantations d'arbres pour la production industrielle de bois. Pour ce secteur, la compensation ne consiste pas à diminuer les risques de leur impact, mais plutôt à récolter des bénéfices supplémentaires. L'industrie du bois peut réclamer des paiements REDD+ pour ses plantations industrielles d'arbres, parce qu'elle affirme que l'expansion des plantations augmente l'absorption du carbone car ses arbres poussent rapidement et que les plantations couvrent de grandes surfaces. Cela ne tient pas compte du fait que les arbres sont à nouveau abattus rapidement.

---

## 7.3 L'aviation

Le secteur de l'aviation est probablement celui dont l'impact environnemental croît le plus rapidement.

L'Organisation de l'aviation civile internationale des Nations Unies est en train d'élaborer un système de compensation des émissions de carbone de l'aviation, appelé CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation), qui prétend rendre l'aviation durable. Après de longs retards, l'industrie elle-même a élaboré cette proposition dans le but d'éviter une réglementation plus stricte, semblable aux engagements que d'autres secteurs doivent prendre en vertu de l'Accord de Paris.<sup>106</sup> CORSIA est très loin d'être suffisante, à la fois en raison de la nature de la politique de compensation des émissions permanentes de combustibles fossiles par

des crédits REDD+ permanents — et aussi parce que cette politique ne porte que sur la partie croissance des émissions et ne la rend obligatoire qu'à partir de 2023.<sup>107</sup>

Si les émissions de carbone provenant des carburateurs contribuent le plus à l'impact environnemental de l'aviation, la biodiversité et les écosystèmes sont également victimes de l'expansion des aéroports dans le monde entier. Un certain nombre d'agrandissements d'aéroports sont approuvés en tant que "impact zéro" en raison de la compensation de la biodiversité. L'agrandissement des aéroports de Londres Heathrow et de Western Sidney est un exemple de cas où la compensation de la biodiversité a facilité l'approbation du projet.<sup>108,109</sup>

# 8

## Conclusions

---

La financiarisation de la nature a été présentée comme une réponse à la crise de la biodiversité. L'idée était que, si la nature était correctement valorisée, le marché résoudrait la crise de la biodiversité. En outre, elle le ferait d'une manière qui serait également bénéfique pour les affaires, générant une situation globale "gagnant-gagnant".

Cependant, après deux décennies de projets pilotes et d'élaboration de propositions de politiques, ce n'est toujours pas le système généralement mis en œuvre pour régir la biodiversité. La part des produits financiers liés à la financiarisation de la nature n'est pas non plus suffisante, par rapport aux produits financiers mondiaux, pour impliquer un quelconque impact.

Cette étude montre qu'il existe suffisamment de projets pilotes bien promus, ainsi que des instituts dédiés à cette idée, pour que le discours reste plausible et continu. Tant qu'il y aura suffisamment de gens pour croire qu'il y a un avenir dans ce domaine, les politiques peuvent être orientées vers des systèmes de compensation. Et, tant que ce n'est pas un système entièrement élaboré, les incohérences et l'absence de prix crédibles pour protéger la biodiversité peuvent être cachées.

Les instruments financiers tels que les mesures de compensation ou les obligations vertes, non seulement contribuent activement à la destruction continue de

la biodiversité et des écosystèmes, mais ils apportent également des avantages financiers et de réputation aux entreprises responsables de cette destruction. Les avantages commerciaux comprennent les suivants :

- L'écoblanchiment des activités destructrices d'une entreprise et l'octroi d'une licence sociale d'exploitation;
- Le fait d'être perçu comme étant conforme aux règlements de compensation de la biodiversité accélère les processus d'approbation des plans d'aménagement;
- Améliorer les cotes de crédit et l'accès à des capitaux à moindre coût;
- Des bénéfices exceptionnels pour les propriétaires des terres ;
- L'accès aux subventions;
- Des changements de politique qui ouvrent les aires protégées à un développement destructeur, même lorsqu'il y a des espèces en danger critique d'extinction.

Cet aspect est décrit en détail dans le rapport sur la *Destruction Réglementée*.



Différents secteurs ont des intérêts différents dans la compensation de la biodiversité et d'autres formes de financiarisation :

- Un nombre important de nouvelles institutions — y compris des groupes de réflexion, des comités consultatifs sur les politiques, des organismes de normalisation, des banques d'investissement, des institutions comptables, des ONG de conservation et des départements universitaires spécialisés dans la mesure de la biodiversité — ont un intérêt direct dans la poursuite de l'idée que la financiarisation permettra de sauver la nature. Pour certains, cet intérêt est principalement le maintien de leurs propres emplois et institutions. Pour beaucoup d'autres, elle est aussi mélangée aux intérêts commerciaux des membres de leur conseil d'administration, souvent des PDG actuels et anciens de sociétés.
- Pour l'industrie extractive, le principal intérêt de la compensation est l'ouverture de zones protégées auxquelles elle n'aurait pas accès autrement.
- Le principal intérêt pour les industries de l'alimentation, du logement et de la fabrication est l'accès continu à de nouvelles terres.

Ceux qui plaident en faveur de la financiarisation de la nature semblent sur le point d'être intégrés dans le monde de la banque et de l'investissement, la biodiversité étant

désormais considérée par certains comme une " nouvelle classe d'actifs institutionnels " et une variété déconcertante de produits, systèmes et marchés financiers basés sur la biodiversité et les services des écosystèmes entrant en jeu. Certains membres du secteur financier ont été fortement engagés tout au long du processus.

Mais s'agit-il là d'une preuve de croissance réelle de l'investissement privé, ou s'agit-il en fait d'un mirage ?

Il existe peu de données accessibles au public pour répondre à cette question. Cependant, une analyse académique récente indique que l'implication du financement privé dans la conservation de la biodiversité est massivement démesurée et que les flux sont en fait beaucoup plus faibles — et le resteront — que ce qu'indiquent les personnes impliquées.

L'une des raisons pour lesquelles la financiarisation de la nature n'a pas vraiment décollé dans le secteur financier est qu'il convient aux entreprises de conserver une industrie naissante, ce qui incite les gouvernements et les fondations philanthropiques à continuer de fournir aux participants du secteur privé un " financement de démarrage " et un revenu de consultation. Dans l'intervalle, les modifications apportées à la réglementation fondée sur ce modèle permettent de détruire davantage les zones naturelles, et aucune réglementation environnementale rigoureuse qui limiterait les activités commerciales n'est sur la table.

## Notes de fin

- 1 Brundtland Commission (1987) : *Our common future: Report of the World Commission on Environment and Development*
- 2 WAVES. *What does it mean to “institutionalize” natural capital accounting?* [www.wavespartnership.org/en/what-does-it-mean-%E2%80%9Cinstitutionalize%E2%80%9D-natural-capital-accounting](http://www.wavespartnership.org/en/what-does-it-mean-%E2%80%9Cinstitutionalize%E2%80%9D-natural-capital-accounting)
- 3 NCC et al (2016) : *Briefing paper: Finance Sector Supplement to the Natural Capital Protocol*. The Natural Capital Coalition, Natural Capital Finance Alliance (NCFA) et Dutch Association of Investors for Sustainable Development (VBDO) [http://naturalcapitalcoalition.org/wp-content/uploads/2016/11/Finance\\_Sector\\_Supplement\\_Briefing\\_Paper-FNL-14-Nov-2016.pdf](http://naturalcapitalcoalition.org/wp-content/uploads/2016/11/Finance_Sector_Supplement_Briefing_Paper-FNL-14-Nov-2016.pdf)
- 4 NCC (2014) : *Valuing natural capital in business. Taking Stock: Existing initiatives and applications*. Natural Capital Coalition [http://naturalcapitalcoalition.org/wp-content/uploads/2016/07/Valuing\\_Nature\\_in\\_Business\\_Part\\_2\\_Taking\\_Stock\\_WEB.pdf](http://naturalcapitalcoalition.org/wp-content/uploads/2016/07/Valuing_Nature_in_Business_Part_2_Taking_Stock_WEB.pdf)
- 5 Constanza, R, et al (1997) : *The value of the world's ecosystem services and natural capital*. *Nature* 387, pages 253-260
- 6 Garwin, L. (1998) *The Worth of the Earth*. *Nature News*
- 7 Brander, L & Schuyt, K (2013) : *The economic value of the world's wetlands*. TEEB [www.teebweb.org/wp-content/uploads/2013/01/The-economic-value-of-the-worlds-wetlands.pdf](http://www.teebweb.org/wp-content/uploads/2013/01/The-economic-value-of-the-worlds-wetlands.pdf)
- 8 Pour un aperçu de l'éventail des systèmes de paiement des services écosystémiques, voir : World Rainforest Movement (2014) : *Commerce des services écosystémiques : Quand le “paiement des services écosystémiques” délivre un permis de destruction*.
- 9 Amis de la Terre International (2014) : *La gageure REDD*. [www.foei.org/fr/ressources/publications-fr/publications-par-sujet/forets-biodiversite-publications/the-great-redd-gamble-2](http://www.foei.org/fr/ressources/publications-fr/publications-par-sujet/forets-biodiversite-publications/the-great-redd-gamble-2)
- 10 Voir, par exemple, la liste de rapports de projet dans le portail REDD-Monitor en ligne. [redd-monitor.org](http://redd-monitor.org)
- 11 Lohmann, Larry, (le 18 octobre 2016) : *“The problem is not ‘bad baselines’ but the concept of counterfactual baselines itself”*, REDD Monitor [www.redd-monitor.org/2016/10/18/larry-lohmann-the-problem-is-not-bad-baselines-but-the-concept-of-counterfactual-baselines-itself/](http://www.redd-monitor.org/2016/10/18/larry-lohmann-the-problem-is-not-bad-baselines-but-the-concept-of-counterfactual-baselines-itself/)
- 12 Commission Européenne. *No Net Loss*. [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/index_en.htm)
- 13 Commission Européenne, (12 March 2013) : *Working Group on No Net Loss of Ecosystems And Their Services. Sub-Group on The Scope and Objectives of the No Net Loss Initiative, Final Version* [http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/pdf/Subgroup\\_NNL\\_Scope\\_Objectives.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/nnl/pdf/Subgroup_NNL_Scope_Objectives.pdf)
- 14 Robertson, M. (2006) : *The nature that capital can see: science, state, and market in the commodification of ecosystem services*. *Environment and Planning D: Society and Space*, volume 24, pages 367-387.
- 15 UNDP. Page Web ‘Biodiversity Offsets’. [www.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/biodiversity-offset.html](http://www.undp.org/content/sdfinance/en/home/solutions/biodiversity-offset.html) Accédé le 20 août 2017
- 16 Pour une collection de rapports d'évaluation des projets de compensation de la biodiversité, voir Fern (sans date) : *Critical review of Biodiversity Offset track record*.
- 17 Encourage Capital, (2004) : *Biodiversity Offsets: views, experience and the business case*. Kerry ten Kate, Josh Bishop and Ricardo Bayon IUCN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni et Insight Investment, Londres, Royaume-Uni. <http://encouragecapital.com/wp-content/uploads/2015/09/biodiversity-offsets-views-experience-and-the-business-case.pdf>
- 18 Kill, J (2019) : *Destruction réglementée*, Amis de la Terre International.
- 19 IFC (2012) : *Performance Standard 6: Biodiversity Conservation and Sustainable Management of Living Resources* [www.ifc.org/wps/wcm/connect/bff0a28049a790d6b835faa8c6a8312a/PS6\\_English\\_2012.pdf?MOD=AJPERES](http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/bff0a28049a790d6b835faa8c6a8312a/PS6_English_2012.pdf?MOD=AJPERES)
- 20 Moody's (2015) : *Incorporating environmental, social and governance risks into credit analysis. Global Credit Research* [www.moody.com/research/Moodys-Incorporating-environmental-social-and-governance-risks-into-credit-analysis--PR\\_334072](http://www.moody.com/research/Moodys-Incorporating-environmental-social-and-governance-risks-into-credit-analysis--PR_334072)
- 21 Moody's (2018), *Moody's Green Bond Assessment Overview*. Moody's Investor Service [www.latvenergo.lv/files/news/2018\\_06\\_07\\_Latvenergo%20final%20report.pdf](http://www.latvenergo.lv/files/news/2018_06_07_Latvenergo%20final%20report.pdf)
- 22 Standard & Poor's (octobre 2015) : *How Environmental And Climate Risks Factor Into Global Corporate Ratings* [www.environmental-finance.com/assets/files/How%20Environmental%20And%20Climate%20Risks%20Factor%20Into%20Global%20Corporate%20Ratings%20Oct%2021%202015%20\(2\).pdf](http://www.environmental-finance.com/assets/files/How%20Environmental%20And%20Climate%20Risks%20Factor%20Into%20Global%20Corporate%20Ratings%20Oct%2021%202015%20(2).pdf)
- 23 RobecoSAM (septembre 2016) : *RobecoSAM's Corporate Sustainability Assessment Methodology. Version 4.0*. [www.sustainability-indices.com/images/corporate-sustainability-assessment-methodology-guidebook.pdf](http://www.sustainability-indices.com/images/corporate-sustainability-assessment-methodology-guidebook.pdf)
- 24 Kill, J. & Franchi, G (2016) : *Rio Tinto's biodiversity offset in Madagascar Double landgrab in the name of biodiversity?* World Rainforest Movement et Re:Common [https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/04/RioTintoBiodivOffsetMadagascar\\_report\\_EN\\_web.pdf](https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/04/RioTintoBiodivOffsetMadagascar_report_EN_web.pdf)
- 25 Philips, D (25 novembre 2015) : *Brazil's mining tragedy: was it a preventable disaster?* The Guardian [www.theguardian.com/sustainable-business/2015/nov/25/brazils-mining-tragedy-dam-preventable-disaster-samarco-vale-bhp-billiton](http://www.theguardian.com/sustainable-business/2015/nov/25/brazils-mining-tragedy-dam-preventable-disaster-samarco-vale-bhp-billiton)
- 26 BP Target Neutral. [www.bptargetneutral.com/uk/the-challenge/for-individuals/reduce-replace-neutralize/](http://www.bptargetneutral.com/uk/the-challenge/for-individuals/reduce-replace-neutralize/) Accédé le 10 août 2019.
- 27 Conserve Energy Future. *11 Airlines That Offer Carbon Offset Programs*. [www.conserve-energy-future.com/airlines-that-offer-carbon-offset-programs.php](http://www.conserve-energy-future.com/airlines-that-offer-carbon-offset-programs.php) Accédé le 10 août 2019.
- 28 Ecosia blog (7 mai 2018) : *What's the CO2 impact of an Ecosia search?* <https://blog.ecosia.org/co2-neutral-search-engine-ecosia-solar-plant/>
- 29 Brock, A (2015) : *“Love for sale”: Biodiversity banking and the struggle to commodify nature in Sabah, Malaysia* <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718515002237>
- 30 TFA 2020 (janvier 2017) : *The Role of the Financial Sector in Deforestation-Free Supply Chains*. Tropical Forest Alliance 2020 et Forum Économique Mondial [https://www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2017/01/TFA2020\\_Framing\\_Paper\\_130117.pdf](https://www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2017/01/TFA2020_Framing_Paper_130117.pdf)

- 31 Coleman, W (2016) : 'Stay The Course With Environmental Markets Benefitting Business And Rural Landowners' [www.ecosystemmarketplace.com/articles/stay-course-environmental-markets-benefitting-business-industry-rural-landowners/](http://www.ecosystemmarketplace.com/articles/stay-course-environmental-markets-benefitting-business-industry-rural-landowners/)
- 32 Le Partenariat mondial sur les entreprises et la biodiversité. [www.cbd.int/business/gp.shtml](http://www.cbd.int/business/gp.shtml) Accédé en août 2019.
- 33 CBD (2016) *Déclaration de Cancun* [www.cbd.int/cop/cop-13/hls/in-session/cancun-declaration-draft-dec-03-2016-pm-en.pdf](http://www.cbd.int/cop/cop-13/hls/in-session/cancun-declaration-draft-dec-03-2016-pm-en.pdf)
- 34 UNEP FI. Membres. [www.unepfi.org/members/](http://www.unepfi.org/members/)
- 35 Biodiversity Finance Initiative. [www.biodiversityfinance.net/](http://www.biodiversityfinance.net/) et [www.cbd.int/financial/idb2015/undp-biofin-summary.docx](http://www.cbd.int/financial/idb2015/undp-biofin-summary.docx)
- 36 UNGC et IUCN (2012) : *A framework for corporate action on biodiversity and ecosystem services* [www.unglobalcompact.org/docs/issues\\_doc/Environment/BES\\_Framework.pdf](http://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/Environment/BES_Framework.pdf)
- 37 WEF (2012) : *Issue Overview, Global Agenda Council on Biodiversity & Natural Capital*. [www3.weforum.org/docs/GAC12/IssueBrief/IB\\_Biodiversity.pdf](http://www3.weforum.org/docs/GAC12/IssueBrief/IB_Biodiversity.pdf)
- 38 Tropical Forest Alliance, qui fait partie des initiatives 'Shaping the Future of Environment and Natural Resource Security' et 'Shaping the Future of Food System' du Forum Économique Mondial. [www.weforum.org/projects/tfa-2020](http://www.weforum.org/projects/tfa-2020)
- 39 TFA 2020 et WEF (2017) : *The Role of the Financial Sector in Deforestation-Free Supply Chains*. [www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2017/01/TFA2020\\_Framing\\_Paper\\_130117.pdf](http://www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2017/01/TFA2020_Framing_Paper_130117.pdf)
- 40 TFA 2020 (2016). *TFA 2020 Annual Report 2015-16* [www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2016/06/TFA\\_Annual\\_Report\\_2016\\_DIGITAL\\_USE.pdf](http://www.tfa2020.org/wp-content/uploads/2016/06/TFA_Annual_Report_2016_DIGITAL_USE.pdf)
- 41 Commission Européenne (2014) : *About Phase 2 of the Business and Biodiversity Platform* <http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/assets/pdf/resources-center/B@B-brochure.pdf>
- 42 EU Community of Practice for Finance and Biodiversity (2016) [http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/assets/pdf/mission-statement\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/assets/pdf/mission-statement_en.pdf)
- 43 CTW *et al* (novembre 2014) : *The Natural Capital Financial Facility A window into the "green" economy*. Carbon Trade Watch, Counter Balance, et re:Common [www.counter-balance.org/wp-content/uploads/2014/12/a-window-into-the-green-economy.pdf](http://www.counter-balance.org/wp-content/uploads/2014/12/a-window-into-the-green-economy.pdf)
- 44 King, M (décembre 2013) : *The New Natural England Chair: Andrew Sells*. Miles King. A new nature blog. [anewnatureblog.wordpress.com/2013/12/02/the-new-natural-england-chair-andrew-sells/](http://anewnatureblog.wordpress.com/2013/12/02/the-new-natural-england-chair-andrew-sells/) The Guardian (5 octobre 2014). *Are Green Bonds as good as they seem?* [www.theguardian.com/environment/2014/oct/05/are-green-bonds-as-good-as-they-seem](http://www.theguardian.com/environment/2014/oct/05/are-green-bonds-as-good-as-they-seem)
- 45 Monbiot, George ( 6 décembre 2013) : *Why Andrew Sells is the wrong choice for Natural England*. The Guardian [www.theguardian.com/environment/georgemonbiot/2013/dec/06/andrew-sells-natural-england](http://www.theguardian.com/environment/georgemonbiot/2013/dec/06/andrew-sells-natural-england)
- 46 The Nature Conservancy. Business Council. <https://www.nature.org/en-us/about-us/who-we-are/how-we-work/working-with-companies/transforming-business-practices/business-council/> Accédé en août 2019.
- 47 Conservation International. [www.conservation.org/about/center-for-environmental-leadership-in-business](http://www.conservation.org/about/center-for-environmental-leadership-in-business) and [www.conservation.org/partners/bhp-billiton](http://www.conservation.org/partners/bhp-billiton) Accédé en août 2019.
- 48 Conservation International. [www.conservation.org/partners](http://www.conservation.org/partners) and [www.conservation.org/about/board-of-directors](http://www.conservation.org/about/board-of-directors) Accédé en août 2019.
- 49 Ecosystem Marketplace (2017) : *State of Private Investment in Conservation 2016, Ecosystem Markets* <http://forest-trends.org/releases/p/sopic2016>
- 50 BBOP (2012) : *Standard on Biodiversity Offsets*. [www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/BBOP\\_Standard\\_on\\_Biodiversity\\_Offsets\\_1\\_Feb\\_2013.pdf](http://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/BBOP_Standard_on_Biodiversity_Offsets_1_Feb_2013.pdf)
- 51 BBOP. <https://shapingsustainablemarkets.iied.org/business-and-biodiversity-offsets-program-bbop>
- 52 BBOP (2012) : *Resource Paper: No Net Loss and Loss-Gain Calculations in Biodiversity Offsets*. [www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/bbop\\_resource\\_paper\\_nnl\\_21\\_march-2012\\_final-pdf.pdf](http://www.forest-trends.org/wp-content/uploads/imported/bbop_resource_paper_nnl_21_march-2012_final-pdf.pdf)
- 53 GCP *et al* (2015) : *The Little Sustainable Landscapes Book: achieving sustainable development through integrated landscape management*. Global Canopy Programme (GCP), EcoAgriculture Partners, Sustainable Trade Initiative (IDH), The Nature Conservancy (TNC), et World Wide Fund for Nature (WWF) <http://globalcanopy.org/publications/little-sustainable-landscapes-book>
- 54 Nature Bank. [www.naturebank.com/about-us/](http://www.naturebank.com/about-us/) Accédé en août 2019.
- 55 Climate, Community and Biodiversity Standards: Cela implique Climate Community & Biodiversity Alliance (CCBA), dont les membres CARE, Conservation International, The Nature Conservancy, Rainforest Alliance and Wildlife Conservation Society. [www.climate-standards.org/ccb-standards/](http://www.climate-standards.org/ccb-standards/)
- 56 CCBA & Forest Trends (septembre 2011) : *Social and Biodiversity Impact Assessment Manual for REDD+ Projects, Part 1 – Core Guidance for Project Proponents* [www.forest-trends.org/documents/files/doc\\_2981.pdf](http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_2981.pdf)
- 57 CCBA & Forest Trends (septembre 2011) : *Social and Biodiversity Impact Assessment Manual for REDD+ Projects, Part 2 – Social Impact Assessment Toolbox* [https://s3.amazonaws.com/CCBA/SBIA\\_Manual/SBIA\\_Part\\_2.pdf](https://s3.amazonaws.com/CCBA/SBIA_Manual/SBIA_Part_2.pdf)
- 58 BVRio (2017). Who we are. <http://bvr.io/>
- 59 The Environment Bank Ltd (sans date) *Biodiversity Offsetting: A general guide*. [http://www.environmentbank.com/documents/BiodiversityOffsetting-Ageneralguide\\_000.pdf](http://www.environmentbank.com/documents/BiodiversityOffsetting-Ageneralguide_000.pdf)
- 60 The Biodiversity Consultancy. [www.thebiodiversityconsultancy.com/](http://www.thebiodiversityconsultancy.com/) Accédé en août 2019.
- 61 *Map of the Biodiversity Consultancy*. [www.thebiodiversityconsultancy.com/map/](http://www.thebiodiversityconsultancy.com/map/) Accédé en août 2019.
- 62 Shell, (2016) : *Shell Sustainability Report, Environmental Partners* <https://reports.shell.com/sustainability-report/2016/working-together/environmental-and-social-partners/environmental-partners.html>
- 63 Stanford University, Natural Capital Project. <https://naturalcapitalproject.stanford.edu/invest/> Accédé en août 2019.
- 64 FTSE: *Methodology Overview (2016) : FTSE Environmental Markets Classification System* [www.ftse.com/products/downloads/FTSE\\_Environmental\\_Markets\\_Classification\\_System.pdf](http://www.ftse.com/products/downloads/FTSE_Environmental_Markets_Classification_System.pdf)

- 65 ACCA, Fauna & Flora International et KPMG LLP (2015) : *Natural capital and the accountancy profession: applying traditional skills to new thinking and practice*. [www.accaglobal.com/content/dam/ACCA\\_Global/Technical/sus/NC\\_and\\_the\\_Accounting\\_Profession.pdf](http://www.accaglobal.com/content/dam/ACCA_Global/Technical/sus/NC_and_the_Accounting_Profession.pdf)
- 66 A4S (2016) : *Essential Guide Series: Natural and Social Capital accounting* [www.accountingforsustainability.org/en/knowledge-hub/guides/Natural-social-capital.html](http://www.accountingforsustainability.org/en/knowledge-hub/guides/Natural-social-capital.html)
- 67 Credit Suisse & McKinsey (2016) : *Conservation Finance. From Niche to Mainstream: The Building of an Institutional Asset Class*. Credit Suisse AG and McKinsey Center for Business and Environment [www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/banking/conservation-finance-en.pdf](http://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/banking/conservation-finance-en.pdf)
- 68 Coalition for Private Sector Investment in Conservation. <http://cpicfinance.com/about/>
- 69 Mizuho Financial Group. [www.mizuho-fg.com/csr/environment/biodiversity/index.html](http://www.mizuho-fg.com/csr/environment/biodiversity/index.html)
- 70 JP Morgan Chase (2015) : *Environmental, Social & Governance Report*
- 71 NatureVest et EKO (2014) : *Investing in Conservation: a landscape assessment of an emerging market* [www.naturevestinc.org/pdf/InvestingInConservation\\_Report.pdf](http://www.naturevestinc.org/pdf/InvestingInConservation_Report.pdf) (voir l'avant-propos).
- 72 Global Impact Investing Network (2017) : *Annual Impact Investor Survey* [https://thegiin.org/assets/GIIN\\_AnnualImpactInvestorSurvey\\_2017\\_Web\\_Final.pdf](https://thegiin.org/assets/GIIN_AnnualImpactInvestorSurvey_2017_Web_Final.pdf)
- 73 Credit Suisse (2016) : *Levering ecosystems A business-focused perspective on how debt supports investments in ecosystem services* [www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/banking/levering-ecosystems.pdf](http://www.credit-suisse.com/media/assets/corporate/docs/about-us/responsibility/banking/levering-ecosystems.pdf)
- 74 Ecosystem Marketplace (mai 2017) : *Unlocking Potential: State of the voluntary carbon markets 2017* [www.forest-trends.org/documents/files/doc\\_5591.pdf#](http://www.forest-trends.org/documents/files/doc_5591.pdf#)
- 75 Ecosystem Marketplace (janvier 2017) : *State of Private Investment in Conservation 2016*, Ecosystem Markets <http://forest-trends.org/releases/p/sopic2016>
- 76 Schneeweiß, Antje (2016) : *Green Bonds – Black Box mit grünem Etikett? Südwind*. <https://suedwind-institut.de/files/Suedwind/Publikationen/2016/2016-17%20Green%20Bonds%20-%20Black%20Box%20mit%20gruenem%20Etikett.pdf>
- 77 Cuny, D. (juin 2019) : *France returns to top of global green bond ranking*, Euractiv [www.euractiv.com/section/energy-environment/news/france-returns-to-top-of-global-green-bond-ranking/](http://www.euractiv.com/section/energy-environment/news/france-returns-to-top-of-global-green-bond-ranking/)
- 78 Eclac Washington Office (2017) : *The rise of green bonds, Financing for development in Latin America and the Caribbean* [https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/42230/1/S1700985\\_en.pdf](https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/42230/1/S1700985_en.pdf)
- 79 Reuters (le 8 novembre 2016) : *World's first forest bond beats expectations*
- 80 Jutta Kill (2017) : *The Kasigau Corridor REDD+ Project in Kenya: A crash dive for the Althelia Climate Fund*, Re:Common and CounterBalance [www.counter-balance.org/wp-content/uploads/2017/02/The-Kasigau-Corridor-REDD\\_Kenya.pdf](http://www.counter-balance.org/wp-content/uploads/2017/02/The-Kasigau-Corridor-REDD_Kenya.pdf)
- 81 REDD Monitor (le 1 novembre 2016) : *IFC launches US\$152 million REDD greenwashing bond for mining corporation BHP Billiton. With help from Conservation International* [www.redd-monitor.org/2016/11/01/ifc-launches-us152-million-redd-greenwashing-bond-for-mining-corporation-bhp-billiton-with-help-from-conservation-international/](http://www.redd-monitor.org/2016/11/01/ifc-launches-us152-million-redd-greenwashing-bond-for-mining-corporation-bhp-billiton-with-help-from-conservation-international/)
- 82 Dempsey J et Suarez DC (2016) : *Arrested Development? The promises and paradoxes of 'selling nature to save it'*, Annals of the American Association of Geographers, volume 0(0), pages 1-19. Taylor & Francis. [www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/2469445.2.2016.1140018](http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/2469445.2.2016.1140018)
- 83 Secretariat de la Convention sur la diversité biologique (2017) : *Draft global monitoring report on financing for biodiversity—focusing on the financial sector* UNEP/CBD/SBI/1/INF46. [www.cbd.int/financial/monitoring.shtml](http://www.cbd.int/financial/monitoring.shtml)
- 84 IPIECA. [www.ipeica.org/](http://www.ipeica.org/) Accédé en août 2019.
- 85 IPIECA-IOGP (2016) : *Biodiversity and ecosystem services fundamentals: guidance document for the oil and gas industry*. International Petroleum Industry Environmental Conservation Association-International Association of Oil and Gas Producers [www.ipeica.org/news/launch-of-biodiversity-and-ecosystem-services-fundamentals/](http://www.ipeica.org/news/launch-of-biodiversity-and-ecosystem-services-fundamentals/)
- 86 Eurelectric (2014) : *Eurelectric answer to the No Net Loss consultation* [www3.eurelectric.org/media/155695/eurelectric\\_answer-nnl-17102014-575822043041129014-2-2014-030-0617-01-e.pdf](http://www3.eurelectric.org/media/155695/eurelectric_answer-nnl-17102014-575822043041129014-2-2014-030-0617-01-e.pdf)
- 87 Euromines (2015) : *Euromines Annual Report 2015: The Sustainable Goods and Services we provide* [www.euromines.org/publications/euromines-annual-report-2015](http://www.euromines.org/publications/euromines-annual-report-2015)
- 87 Shell (2018) : *Shell Sustainability Report 2018* [www.shell.com/sustainability/sustainability-reporting-and-performance-data/sustainability-reports.html](http://www.shell.com/sustainability/sustainability-reporting-and-performance-data/sustainability-reports.html)
- 88 BP (2015) : *Sustainability Report 2015* [www.bp.com/content/dam/bp/pdf/sustainability/group-reports/bp-sustainability-report-2015.pdf](http://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/sustainability/group-reports/bp-sustainability-report-2015.pdf)
- 89 Shell Environmental Trading Solutions. [www.shell.com/business-customers/trading-and-supply/trading/shell-environmental-trading-solutions.html](http://www.shell.com/business-customers/trading-and-supply/trading/shell-environmental-trading-solutions.html)
- 90 Rio Tinto (2017) : *Our evolving approach to biodiversity: the next chapter in biodiversity management* [www.riotinto.com/ourcommitment/spotlight-18130\\_21621.aspx](http://www.riotinto.com/ourcommitment/spotlight-18130_21621.aspx) Accédé le 21 août 2019.
- 91 NPI Alliance (2015) : *Net Positive Impact on Biodiversity: the business case*. Gland, Suisse: IUCN, [http://cmsdata.iucn.org/downloads/npi\\_business\\_01\\_2016.pdf](http://cmsdata.iucn.org/downloads/npi_business_01_2016.pdf)
- 92 Rio Tinto. *Our evolving approach to biodiversity*. [www.riotinto.com/ourcommitment/spotlight-18130\\_21621.aspx](http://www.riotinto.com/ourcommitment/spotlight-18130_21621.aspx) Accédé en août 2019.
- 93 International Council on Mining and Metals et IUCN (janvier 2013) : *Independent Report on Biodiversity Offsets*. [www.icmm.com/website/publications/pdfs/4934.pdf](http://www.icmm.com/website/publications/pdfs/4934.pdf)
- 94 BBOP (2004) : *Draft Global Inventory of Initiatives on the biodiversity mitigation hierarch*. <http://bbop.forest-trends.org/pages/draftinventory> Extrait en août 2019.
- 95 Dr. Christian Küpfer. *The eco-account: a reasonable and functional means to compensate ecological impacts in Germany*. [www.stadtlandfluss.org/fileadmin/user\\_upload/text\\_files/the\\_eco\\_account.pdf](http://www.stadtlandfluss.org/fileadmin/user_upload/text_files/the_eco_account.pdf)

- 96 Johnson, S. (2014) : *A national biodiversity offset scheme: a road map for Liberia's mining sector*, Banque Mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/183611467991015452/A-national-biodiversity-offset-scheme-a-road-map-for-Liberia-s-mining-sector>
- 97 Cross-Sector Biodiversity Initiative. [www.csbi.org.uk/](http://www.csbi.org.uk/) Accédé en août 2019.
- 98 International Council on Mining and Metals. [www.icmm.com/](http://www.icmm.com/) Accédé en août 2019.
- 99 Equator Principles Association. <https://equator-principles.com/> Accédé en août 2019.
- 100 ICE (2013) : *The role of Coastal Engineers in delivering No Net Loss through Biodiversity Offsets*. Discussion paper. Institute of Civil Engineers Maritime Expert Panel. mai 2013. [www.ice.org.uk/getattachment/disciplines-and-resources/best-practice/the-role-of-coastal-engineers/Biodiversity-offsetting.pdf.aspx](http://www.ice.org.uk/getattachment/disciplines-and-resources/best-practice/the-role-of-coastal-engineers/Biodiversity-offsetting.pdf.aspx)
- 101 Brook, ICE (2013) : *Biodiversity offsetting: implementing the policy at the coast* (pdf). [www.pianc.org.uk/documents/seminars/14Oct13/jan-brooke.pdf](http://www.pianc.org.uk/documents/seminars/14Oct13/jan-brooke.pdf)
- 102 CIEEM : *Biodiversity Net Gain – Principles and Guidance for UK Construction and Developments*. <https://cieem.net/i-am/current-projects/biodiversity-net-gain/>
- 103 Hutton, G (2014) : *Biodiversity Offsetting* [www.cieem.net/data/files/Resource\\_Library/Conferences/2014\\_Spring\\_Bio\\_Offsetting/04\\_Graham\\_Hutton.pdf](http://www.cieem.net/data/files/Resource_Library/Conferences/2014_Spring_Bio_Offsetting/04_Graham_Hutton.pdf)
- 104 Consumer Goods Forum (2017) : *Implementing and Scaling up the CGF Zero Net Deforestation Commitment* [www.theconsumergoodsforum.com/implementing-and-scaling-up-the-cgf-zero-net-deforestation-commitment/](http://www.theconsumergoodsforum.com/implementing-and-scaling-up-the-cgf-zero-net-deforestation-commitment/)
- 105 Consumer Goods Forum (2017) : *The Sustainable Soy Sourcing Guidelines Second Edition* [www.theconsumergoodsforum.com/wp-content/uploads/2017/10/201605-CGF-Sustainable-Soy-Sourcing-Guidelines-Second-Edition.pdf](http://www.theconsumergoodsforum.com/wp-content/uploads/2017/10/201605-CGF-Sustainable-Soy-Sourcing-Guidelines-Second-Edition.pdf)
- 106 *Aviation Industry Views on Corsia*. [https://aviationbenefits.org/media/165859/Industry-position-paper\\_A39.pdf](https://aviationbenefits.org/media/165859/Industry-position-paper_A39.pdf) Accédé en août 2019.
- 107 *What is CORSIA and how does it work?* [www.icao.int/environmental-protection/Pages/A39\\_CORSIA\\_FAQ2.aspx](http://www.icao.int/environmental-protection/Pages/A39_CORSIA_FAQ2.aspx) Accédé en août 2019.
- 108 *Heathrow Airport Expansion Consultation, Our Design Approach to the Natural Environment, 2018* [www.heathrowconsultation.com/wp-content/uploads/2018/01/6763-Expansion-Natural-Environment-v5-KL-002.pdf](http://www.heathrowconsultation.com/wp-content/uploads/2018/01/6763-Expansion-Natural-Environment-v5-KL-002.pdf) Accédé en août 2019.
- 109 Australian Government, Department of Infrastructure, Regional Development and Cities (2018) : *Western Sydney Airport, Biodiversity Offset Delivery Plan* [www.westernsydneyairport.gov.au/files/2126204-REP-2\\_BODP.pdf](http://www.westernsydneyairport.gov.au/files/2126204-REP-2_BODP.pdf) Accédé en août 2019.

## **NATURE À VENDRE**

**Comment les entreprises bénéficient  
de la financiarisation de la nature**

